

UGEQ:

Le programme de l'équipe Lefrançois

Devant une dizaine de journalistes étudiants réunis à la Casa espagnole, mercredi 1er février, l'équipe Lefrançois présentait son programme. Comme on le sait, l'équipe Lefrançois se porte candidate à l'exécutif de l'UGEQ. Les élections à ce sujet se feront dans le cadre du congrès de l'Union du 15 au 19 février.

Le leitmotiv de l'équipe: **SOLIDARITE DANS LA LUTTE: AVEC LES MOYENS ADEQUATS**: Lutte pour l'accessibilité générale à l'éducation, l'application du rapport Parent, la sécurité sociale des étudiants basée sur un front commun étudiant et des moyens financiers et techniques suffisants. Cette action aura pour cadre la société globale.

• Des réformes dans l'éducation

Richard Brunelle, candidat à la vice-présidence à l'Education, entend mener la lutte dans tous les secteurs: primaire, secondaire, pré-universitaire et professionnel, universitaire.

Pour les élèves de l'élémentaire, le champ d'action se résume à des études concernant les expériences tentées à ce niveau: méthodes actives, audio-visuelles etc. et les structures administratives et pédagogiques des écoles.

Pour le secteur secondaire: il s'agit d'activer la régionalisation, d'insister sur l'unification des secteurs ethniques et religieux sur une base régionale et sur la neutralisation de la structure administrative des Commissions scolaires, d'insister aussi sur l'application des nouvelles normes du Ministère de l'Education dans le domaine de la qualification des professeurs. En ce qui concerne les étudiants eux-mêmes, on se propose de travailler à la reconnaissance officielle du droit d'association au niveau secondaire.

Au niveau pré-universitaire et professionnel, la prin-

cipale revendication sera la mise en place des instituts, c'est-à-dire l'intégration du secteur classique au système public. L'équipe Lefrançois entend aussi réclamer la reprise immédiate des travaux de COPEIP.

Pour ce qui est des universités, le programme prévoit des études sur la cogestion universitaire et les relations des universités avec le gouvernement.

Bref, des études dans tous les domaines de l'éducation et deux revendications principales: la mise en place des instituts et la création de l'Université du Québec.

• Présence de l'UGEQ dans tous les secteurs de la vie nationale

Michel Pichette, candidat à la vice-présidence aux Affaires publiques, entend faire de ce poste une sorte de "Bureau politique" qui aura pour tâche d'assurer la présence constante de l'UGEQ dans les débats quotidiens qu'offre l'actualité politique, sociale, économique et culturelle.

Concrètement cela signifie: accroître les relations inter-syndicales (syndicat étudiant et centrales syndicales ouvrières). Un Bureau des Affaires syndicales sera créé. Cela signifie aussi: jouer un rôle auprès de l'opinion publique en faisant connaître l'opinion de l'UGEQ sur toutes les questions qui la touchent de près ou de loin.

La politique préconisée par Michel Pichette et l'équipe Lefrançois comprend aussi la création de comités locaux et régionaux ayant pour tâche de collaborer avec les syndicats locaux, et la création d'une Commission d'étude qui devra présenter un mémoire sur la question sociale et nationale.

• Animation et organisation syndicale

Dans le domaine des Affaires internes de l'UGEQ, Lyse Denis, candidate à cette vice-présidence, préconise

une politique basée sur l'animation et la restructuration. Cette politique vise à la création d'un front commun d'étudiants conscients de leurs problèmes et désireux de participer à leur solution.

Le bureau d'animation de l'UGEQ mettra à la disposition de toutes les unités de base qui le demanderont une équipe volante d'animateurs. Au niveau régional et local, des bureaux d'animation seront formés. Un bureau d'éducation syndicale sera créé en vue de la formation de leaders étudiants tant au niveau local que régional.

Toutes ces mesures auront pour but d'organiser les syndicats locaux pour qu'ils puissent satisfaire de façon efficace les besoins de leurs membres, et pour que les structures de l'Union permettent la politisation des syndiqués étudiants.

On prévoit la création d'un bureau de défense syndicale dont le rôle sera principalement de fournir l'aide technique aux AGES en cas de grèves.

• De meilleures conditions de travail pour les étudiants

Obtenir de meilleures conditions de travail pour les étudiants reviendra principalement au vice-président aux Affaires sociales. La politique de Paul Bourdeau, candidat à ce poste, est axée sur le droit du jeune travailleur intellectuel à recevoir une allocation pour le travail social d'apprentissage qu'il accomplit, ainsi qu'aux équipements collectifs nécessaires à la réalisation de ce travail social.

L'UGEQ devra poursuivre ses revendications pour l'accessibilité générale à l'éducation et pour un régime d'allocations d'étude (ceci est cependant un objectif à long terme). A court terme, l'UGEQ devra continuer de

réclamer l'application des cinq points du rapport du Comité du plan sur l'accessibilité générale à l'éducation: modification du système prêts-bourses, modification des normes de classification des étudiants pour les prêts-bourses, etc.

Un plan de sécurité sociale complet devra être mis en application.

A partir d'études sérieuses, l'UGEQ étudiera la possibilité d'appliquer une politique nationale de logement répondant aux besoins de tous les étudiants.

Question loisirs et sports, l'UGEQ devra travailler à la formation d'un Comité national composé des groupes les plus représentatifs de la jeunesse afin d'établir une politique cohérente pour toute la jeunesse en matière de sports et loisirs. L'UGEQ continuerait également sa politique de services aux membres en matière de ciné-club, de chansonniers et de troupes de loisirs dans une perspective d'accessibilité pour tous aux loisirs.

Paul Bourdeau prévoit pour l'application de cette politique la création de trois bureaux: un bureau d'accessibilité générale à l'Education, un bureau de la Sécurité sociale et du Bien-être, et un bureau des Loisirs et des Sports incluant l'actuel bureau des spectacles.

• Remplacer l'UGEQ dans le contexte international

André Saicans, candidat à la vice-présidence aux Affaires internationales, présente trois grands projets: rapprochement avec les pays faisant partie du bloc minoritaire (double affiliation à l'UIE et à la CIE) par un bulletin de liaison entre autre, formation d'une union internationale des étudiants des pays francophones, échange de documentation avec les unions syndicales étudiantes d'autres pays.

L'Expo devra être l'occasion de la tenue de séminai-



Pierre Lefrançois: candidat à la présidence de l'UGEQ

res internationaux: séminaire PEN-UGEQ sur le journalisme étudiant, séminaire sur la paix dans le monde. L'UGEQ devra être représentée au pavillon Jeunesse.

Un bureau des Affaires internationales devra être créé. Ce bureau devra principalement amener les étudiants à prendre conscience des problèmes internationaux et à participer à des démonstrations, sit-in etc.

• "Des moyens adéquats"

En plus d'assumer les fonctions habituelles d'un secrétaire général, Jean Pelletier entend s'occuper du Conseil juridique permanent de l'UGEQ. Ce Conseil devra mener à terme des associations étudiantes. Il assurera la diffusion complète et régulière de l'information concernant tout ce qui se passe à l'UGEQ. Un Bureau d'in-

formation et de Publicité existe à cet effet.

La création d'un centre de documentation de l'UGEQ fait partie du programme de Jean Pelletier. Ce projet devrait viser deux objectifs: la mise sur pied d'un service de classification d'études et accumulation de dossiers et la publication de cahiers-documents pour favoriser la recherche.

Côté finances Georges Dragon, candidat à la vice-présidence aux finances, entend professionnaliser les cadres administratifs de l'Union et créer un comité permanent sur le financement et l'administration de l'Union. Il entend faire de l'UGEQ un syndicat qui s'auto-finance c'est-à-dire est entièrement soutenu par les cotisations des étudiants syndiqués.

Pauline Gagnon.

ÉTUDE SUR LES STRUCTURES DE L'AGEUM



M. BÉRIULT: Syndicat ou Corporation?

par Louis Falardeau

La Commission Bériault-Lachance sur les structures de l'AGEUM et la répartition des cotisations soumettra un rapport préliminaire au congrès qui doit débiter le 22 février prochain. Selon Marc Bériault il est même fort possible que le rapport soit final et qu'il soit rédigé sous forme de projet de loi qui serait soumis à l'approbation des congressistes.

La Commission qui a marqué un temps d'arrêt durant la période du Carnaval fonctionne à plein rendement depuis, malgré la démission, attribuable à un surcroît de travail, du président Boyer. Déjà 5 mémoires ont été présentés et plusieurs personnes qui n'ont pas le temps de rédiger un mémoire ont rencontré personnellement les commissaires pour leur soumettre leur point de vue. On se souvient qu'au départ, la commission devait être li-

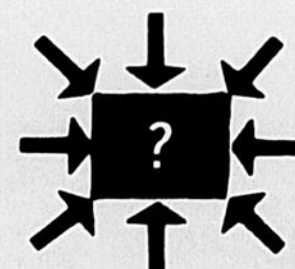
néante mais on dut changer la formule à cause du manque de temps. Toutefois les commissaires croient qu'il leur sera possible de rentrer assez de monde pour avoir une bonne idée des opinions des étudiants sur le sujet.

Marc Bériault a bien voulu nous faire connaître de quelle façon il envisageait le travail et le rôle de la commission, nous faisant remarquer qu'il s'agissait là d'opinions personnelles. Il considère que le rôle de la commission est de définir, pour un groupe d'étudiants donnés (les membres de l'AGEUM), quel est la structure idéale pour se regrouper et atteindre les buts communs. Il se refuse à définir au départ si ce "regroupement d'étudiants" est un syndicat, une corporation ou une association. Il considère que c'est secondaire, que ça deviendra avec l'étude des mémoires et l'analyse des aspirations des étudiants, et que

de toute façon, ce qui importe est de trouver une structure valable et réaliste qui convienne aux membres de l'AGEUM, peu importe qu'elle soit syndicale ou corporative. En fait il considère que ce n'est pas le rôle de la commission de dire ce que l'AGEUM devrait être mais que son rôle est plutôt de découvrir ce que les étudiants veulent que soit l'AGEUM et de proposer une structure en conséquence.

Pour ce qui est des cotisations, il croit que c'est un problème accessoire découlant fondamentalement du partage des responsabilités et corollairement des structures.

Pour ceux qui seraient intéressés à soumettre des mémoires ou à présenter verbalement leurs opinions aux commissaires, il est encore temps de le faire. Il suffit de téléphoner à Marie Lachance ou à Marc Bériault à 739-4777 ou de se rendre à l'AGEUM au local 306.



2ième AVIS DE MISE EN NOMINATION À L'AGEUM

aux postes de

- Secrétaire général
- Directeur du comité des activités sociales
- Directeur du bureau des Affaires externes

Les nominations seront closes vendredi, 10 février, à 5 h. p.m., les faire parvenir au bureau 306 du Centre social.

RÊVEUR OU OPPORTUNISTE?

La presse de fin de semaine faisait grand état d'une sortie de Jean Marchand contre des manifestants séparatistes au carnaval de Chicoutimi. Le Ministre de la Main-d'Oeuvre accompagnait le Premier Ministre Pearson dans une visite officielle qui cadrait avec les réjouissances du Centenaire de la Confédération. Les paroles du Ministre nous intéressent parce qu'elles s'adressaient à des étudiants indépendantistes comme nous, et parce qu'elles nous permettent de réfléchir sur le travail effectué depuis qu'il est rendu à Ottawa.

La manifestation avait pour but de marquer un désaccord avec le régime constitutionnel canadien. Sur ce point, nous l'approuvons à part entière. La Confédération n'a jamais été et ne sera jamais le cadre normal pour l'émancipation des Québécois, que ceux-ci soient de droite ou de gauche. Les nationalistes conservateurs ne se sont jamais sentis à l'aise dans le carcan fédéraliste puisqu'il signifie à échéance plus ou moins longue, la perte d'une culture originale. Quant à la nouvelle gauche nationaliste — à laquelle appartiennent les manifestants de Chicoutimi — elle considère la Confédération comme un obstacle à l'émancipation économique, sociale et culturelle des Québécois.

Une telle vision des choses justifie la tenue d'une manifestation au moment où l'on célèbre bêtement dans l'allégresse d'un carnaval un régime qui ne satisfait personne, pour le moins qu'on puisse en dire. Les

paroles de Jean Marchand sont à ce titre mal fondées et laissent voir un politicien agacé qu'on lui rappelle des vérités trop brutales.

L'homme qui a traité les étudiants de morveux et de rêveurs est celui-là même qui décidait il y a deux ans d'aller noyauter le parti libéral canadien pour faire un Canada plus juste pour tous les groupes ethniques. Il choisissait la voie qui n'a réussi à personne depuis cent ans, et ce n'est pas lui plus qu'un autre qui vont y parvenir. S'il y a des rêveurs, c'est à Ottawa qu'ils sont et non pas chez ceux qui ont choisi d'opter pour une voie qui a au moins le mérite d'être nouvelle, sans pour autant relever de l'aventure.

Ca nous fait réfléchir sur les motifs véritables que Marchand avait en allant à Ottawa. Son départ de la CSN sent l'opportunisme à plein nez et vue de cet angle, sa décision était rentable. En effet, l'unanimité commence à se faire autour de son nom et bientôt ce sera lui le chef du parti libéral canadien. La tradition veut qu'à la tête de ce parti, les Canadiens français et les Canadiens anglais se succèdent, et Marchand est le successeur idéal pour Pearson.

En attendant, il a créé les Centres de main-d'oeuvre et est animé d'un vaste désir de reclassement des travailleurs. Ce vœu pieux s'inscrit cependant dans un régime où la planification n'est pas monnaie courante. Qu'on songe par exemple que le centre de main-d'oeuvre de la Basse Côte-Nord, territoire

de près de 800 milles, est situé à Sept-Îles où les employeurs n'ont rien d'autre à faire que d'envoyer les travailleurs aux travaux d'hiver.

Il y a encore la politique d'immigration. Jean Marchand, l'homme lucide et pratique, va en France vendre son produit dans un pays où l'on n'est pas intéressé à laisser partir la main-d'oeuvre qualifiée. Et quand ça arrive, les Français qui ne sont pas fous apprennent très vite la langue du succès au Canada, ou encore, ils parlent de s'en retourner chez eux en disant qu'on ne leur avait pas parlé de ce taux de chômage si élevé et que de toute façon, si les salaires peuvent être bons ici, ils ne remplacent pas la sécurité sociale inexistante pour la main-d'oeuvre.

Quand on y pense bien, la seule chose de positive que M. Marchand a faite en allant à Ottawa, c'est d'endosser le retard dans l'application d'un régime d'assurance-santé. Pour un ancien leader syndical, ce n'est pas très reluisant. Pourtant, il devait bien se douter qu'il devrait se plier aux décisions d'un Cabinet peu favorable aux travailleurs, qu'ils soient du Québec ou d'ailleurs le jour où il a fait le rêve utopique d'aller noyauter le parti libéral canadien.

A la lumière de l'oeuvre de Jean Marchand à Ottawa, on se rend compte que c'est lui le rêveur, doublé d'un opportuniste. Que le Canada dorme en paix, son prochain Premier Ministre sera la copie conforme des précédents.

J.-P. Dallaire

L'ANTISYNDICALISME

DE NOS
CONFRÈRES
ANGLO-SAXONS

La semaine dernière, nos confrères de Sir George Williams et McGill manifestaient rue Ste-Catherine contre la hausse des prix des autobus et du métro. Heureuse initiative que nous ne pourrions qu'appuyer en regrettant de ne pas avoir été sur place, n'eût été l'esprit dans lequel s'est déroulé la dite manifestation. En effet, les "white socks", au lieu de s'en prendre, comme il se doit, aux véritables responsables de la hausse, ont mis en cause le salaire des chauffeurs d'autobus. Ainsi l'on pouvait lire sur certaines pancartes: "Bus drivers are paid enough" et l'on pouvait aussi entendre cet hymne transcendant: "Our bus driver's going to buy us all a beer".

D'autant plus qu'à l'instar de l'exécutif de l'AGEUM, les étudiants de McGill et Sir George remettait au maire Drapeau une missive réclamant non la baisse générale des tarifs mais un prix spécial pour les étudiants. Nous disions dans le dernier Q. L. ce que nous pensions d'une telle revendication. En effet, si les travailleurs de Montréal suivaient la logique anglo-saxonne ils pourraient manifester en chantant: "Les étudiants, ces privilégiés, nous paieront tous une bière."

A cette manifestation édifiante de la part de syndicalistes étudiants, ajoutons la récente décision des étudiants de McGill d'aller faire du bénévolat dans les écoles touchées par la grève des professeurs. En d'autres mots, il font les scabs. Le président de l'Union des Étudiants de McGill appuie entièrement cette initiative en expliquant que la situation est grave...

Bref, la solidarité syndicale prend une drôle de signification dans la langue de Shakespeare. Il est vrai que les Anglo-Saxons du Québec n'ont pas eu l'occasion d'apprendre de leurs aînés ce qu'est le syndicalisme sinon dans la perspective patronale. En somme nous pourrions con-

sidérer comme très normal ces agissements, n'eussent été le fait que Sir George Williams et bientôt McGill font partie intégrante de la grande centrale syndicale étudiante qu'est l'UGEQ. Celle-ci se doit de blâmer ces gestes si elle veut voir un jour se réaliser la grande union inter-syndicale québécoise.

N. F.

prévalait ces derniers mois. Mais c'est encore un pis-aller. Il y a quelques années, la cafétéria et "Chez Valère" étaient fréquentées à la journée longue par une masse d'étudiants et dans certaines occasions, "Valère" ne fermait boutique que tard le soir afin d'accommoder les étudiants. De plus, les prix demeuraient abordables. Depuis, la situation s'est détériorée et la responsabilité en revient à l'administration qui n'a pu adapter ses services afin de les maintenir à des prix raisonnables. Conséquemment les étudiants ont exigé que ces services soient ramenés à un certain standard.

La politique de revendication de l'AGEUM cette année a porté sur l'administration des services alimentaires. On pensait alors qu'en forçant l'université à suivre des politiques d'administration plus rigoureuses on pourrait arriver à obtenir des services adéquats à bas prix. S'embarquer dans ces acrobaties administratives était risqué. On le voit bien maintenant: après des mois et des mois de pourparlers et d'enquêtes on en arrive à une solution à peine décente. Ce qu'on a oublié en certains milieux c'est que les étudiants n'ont pas à faire l'ouvrage des administrateurs payés pour cela. Ils n'ont qu'à revendiquer des conditions de vie raisonnables et à prendre les moyens nécessaires pour y arriver. Si l'université acceptait le principe d'une authentique co-gestion ce qui n'est pas le cas, le problème pourrait être réglé dans la coopération. Jusqu'à ce que l'attitude de l'université face à la co-gestion ait atteint un niveau adulte, il faudra se servir de l'unique moyen dont nous disposons pour faire valoir nos droits: la revendication syndicale.

On touche ici à l'orientation du syndicalisme étudiant dans les conjonctures présentes. Politique de service ou revendications syndicales? Il semble bien qu'il faudra s'en tenir à la dernière alternative pour quelques années encore.

Robert TREMBLAY

BLOC
NOTECAFÉTÉRIA:
"N"ième GRANDE
VICTOIRE

Les services alimentaires repartaient lundi dernier sur une nouvelle base temporaire, donnant suite au rapport intérimaire du comité ad hoc. Des sept propositions faites par le comité, les cinq premières ont été acceptées en entier et les deux dernières concernant l'unification de tous les services alimentaires sous une même administration (6ème) et la mise sur pied d'un "comité conjoint permanent et autonome des services alimentaires" (7ème), le seront sous peu.

D'après ce qu'on a pu en juger déjà, le nouveau service est une amélioration sur la situation qui

L'OPINION DE NOS LECTEURS

LA RÉVOLUTION
DU QUÉBEC

Au Québec, depuis plusieurs années un changement idéologique s'opère. Il semble vouloir durer et nul ne peut en prévoir l'issue. Serait-ce là un changement profond et persistant qui se fera sentir tant au point de vue social, politique qu'économique, en un mot: serait-ce une révolution? Effectivement, la révolution est le but que nous, indépendantistes, poursuivons.

Une révolution ne s'effectue pas sans heurts, sans oppositions, sans contestation. Cependant, révolution ne veut pas dire nécessairement combat sanglant car ceci implique que la révolution dégénère pour aboutir inexorablement à l'anarchie, à la guerre civile. Bien que l'histoire semble prouver le contraire, une révolution peut se réaliser sans qu'il y ait effusion de sang (l'Inde de Gandhi). Ainsi, employant la méthode rétrospective, nous pouvons déceler les causes qui provoquent l'abâtardissement des révolutions antérieures à la nôtre, afin d'appliquer des mesures adéquates qui auront pour effet, non seulement, de canaliser nos forces, mais également de prévenir les dangers qu'une telle éventualité représente. Il s'agit de connaître les difficultés quasi insurmontables auxquelles notre mouvement se butera.

Processus Révolutionnaire

Au départ, il est bon de savoir qu'un processus révolutionnaire implique une réputation progressive par les élites et la masse d'un peuple, des traditions, représentées et défendues par le régime en place, et que parallèlement à ce divorce, de nouvelles conceptions se font jour et finissent, généralement après une période de tâtonnements, par s'imposer à une collectivité dans la mesure où elles répondent à un besoin réel.

Nous soutenons que ce besoin de nous libérer afin de recouvrer notre visage français au Québec existe. Bien que réel, il est également latent chez nombre de Québécois: les brigades, les traumatismes subis par notre peuple au cours de son histoire ont développé chez lui une méfiance en ses capacités, en sa force, en son pouvoir et fait en sorte qu'il se résigne à l'oppression dont il est l'objet constant.

Vouloir-Vivre

Le vouloir-vivre de la Collectivité québécoise (française) ne saurait être mis en doute. Il se manifeste par son désir de survie même qui se concrétise par les revendications à caractères politico-économiques dont transpire la politique du gouvernement québécois actuel. Cette politique de revendications persiste depuis plus d'un siècle; ce n'est pas une innovation.

Ainsi, jetons un coup d'oeil rapide sur le résultat obtenu depuis la Confédération. Nous remarquons, non seulement, que nous n'avons rien gagné de ce que nous avions perdu, mais également que nous régressons. Il ressort de cette longue période trois idées générales. La première se caractérise par une perte des prérogatives provinciales au profit du pouvoir centralisateur (les impôts sur le revenu, les successions, les corporations). La seconde: le pétiement et le mécontentement des gouvernements provinciaux ainsi spoliés se manifestent par des revendications incessantes, des discussions interminables qui aboutissent à toute fin pratique à de bien piètres résultats (chèques bilingues). Enfin, une troisième: l'inefficacité de notre gouvernement québécois qui consacrait ses forces vives à de vaines revendications, alors que de nouveaux projets prenaient jour sous l'impulsion du gouvernement fédéral. Notre gouvernement pris au dépourvu se voyait dans l'obligation d'accepter ces projets,

permettant ainsi au gouvernement du Canada de s'ingérer dans des domaines relevant de la juridiction provinciale (pensions de vieillesse, allocations familiales, etc.)

Pouvoir-Vivre

Nous possédons également le pouvoir-vivre indispensable permettant à notre nation de se perpétuer. Il s'exprime par les institutions qui existent au sein de notre ethnie: les universités françaises, le gouvernement du Québec, enfin les différents corps intermédiaires dans lesquels elle milite et par lesquels elle est représentée. Malgré cela, notre nation ne peut se réaliser car notre pouvoir-vivre est compromis. Celui-ci pourra se réaliser pleinement lorsque et seulement lorsque nous détiendrons les leviers économiques (monnaie, banque, douanes, commerce extérieur et intérieur...) qui nous permettront de contrôler et d'orienter harmonieusement notre activité économique selon notre bon vouloir et non en fonction d'une économie étrangère (Etats-Unis). Il nous faut pour cela proclamer notre indépendance.

Première Difficulté

De l'explication du processus révolutionnaire énoncée précédemment nous pouvons tirer une première force contre laquelle il nous faudra nous défendre. Il s'agit de lutter contre le conformisme des élites et des masses habituées à un régime, créant ainsi une force d'inertie qu'il faut vaincre. Cette force sera d'autant plus difficile à annihiler que notre niveau de vie est élevé. Nous demandons à notre peuple qui connaît actuellement une activité économique en apparence florissante (exploitation primaire de nos richesses nationales), de se joindre à notre gouvernement de libération. Cela tout en comportant un risque l'oblige à fournir un effort.

Le RISQUE

Le risque représenté par le concept d'indépendance peut faire l'objet de pronostics avantageux ou désavantageux, mais toutefois nous pouvons dire avec certitude, quelles que soient les tendances de ceux qui prohibent, que nul ne peut être formel dans ses prévisions. Ce risque peut signifier une diminution aussi bien qu'une hausse de l'abondance que nous connaissons actuellement (développement du secteur secondaire de l'industrie, la sidérurgie, avec tout ce qu'elle entraîne).

Ce risque provient, en grande partie, de l'instabilité dans laquelle nous nous trouverons au lendemain de l'indépendance. Cette instabilité tient à la structuration, à l'adaptation du nouveau régime. Elle tient également à la création de postes inexistants sous l'ancien régime (Commerce extérieur, immigration, Douanes...).

Elle peut susciter de la part des pays étrangers une certaine méfiance qui se ferait sentir par une diminution sensible de leurs investissements au Québec. Toutefois, avant comme après la proclamation de l'indépendance du Québec nous verrons à entretenir des relations avec les pays étrangers dans le but précis de dissiper cette méfiance légitime à notre égard, en leur faisant prendre connaissance de la façon dont nous entendons gérer notre pays.

Ainsi, il serait pour le moins hasardeux de dire que nous connaîtrons une baisse ou une élévation de niveau de vie. Les économistes réputés se gardent bien de se prononcer à ce sujet. M. Jean-Marc Léger nous dit: "s'il est vrai que certains pays africains ont connu une baisse de niveau de vie au lendemain de l'indépendance, d'autres plus nombreux, ont vécu le phénomène contraire, parfois d'une façon spectaculaire (la Côte d'Ivoire par exemple)". Ainsi, poursuit-il, "tout tient à la façon dont se fait l'indépendance, au climat moral et politique, à la conjoncture internationale". (1)

L'EFFORT

L'effort que nous demandons

à notre peuple se matérialise par une prise de conscience du climat de mystification dans lequel nous sommes maintenus par nos propres représentants faisant le jeu d'une clique anglo-saxonne qui, logée à Montréal, domine l'économie du Québec et n'entend pas perdre son hégémonie. Ainsi, nous vous demandons, peuple québécois, de faire un effort intellectuel afin qu'en toute objectivité vous preniez connaissance des injustices flagrantes dont nous fûmes et sommes encore les victimes.

En conséquence, nous désirons que vous analysiez les mesures que nous, républicains, préconisons dans le but d'empêcher que nous soyons de nouvelles injustices. Considérons de ce qui s'est passé et ce qui s'est passé et de ce qui se passe actuellement à notre détriment, nous vous conjurons qu'indépendamment du risque que représente notre souveraineté, vous choisissiez, honnêtement envers vous-même, la libération ou l'assimilation; il n'y a pas de demi mesure.

DEUXIÈME DIFFICULTÉ

Nous avons mentionné précédemment une force qu'il nous faut vaincre. Celle-ci est représentée par le conformisme des élites et des masses. Nous entrons nécessairement en opposition avec les traditions considérées la plupart du temps comme sacrées. Ceci développe, bien souvent, chez les révolutionnaires un grand sentiment de culpabilité et de doute: c'est la deuxième difficulté.

Ce sentiment de culpabilité vient, en grande partie, de ce qu'ils se sentent rejetés de la société au milieu de laquelle ils évoluent à cause de leur conceptions des valeurs et leurs agissements. Il vient aussi des railleries dont ils sont fréquemment (dans les débuts du moins) l'objet.

Le fait d'être éjectés de la société, d'être la risée de tout le monde nous amène à douter de nous-mêmes, à douter de nos conceptions que nous remettons en question. Alors, nous sentons la nécessité de nous grouper afin de sortir de la solitude oppressante dans laquelle nous nous trouvons, nous permettant d'échanger des idées avec des confrères dans un climat de sympathie et de compréhension mutuelle. La solidarité des membres du mouvement permet aux révolutionnaires de développer une agressivité, une combativité, un courage nécessaires pour soutenir et débattre, en temps et lieu, devant qui que ce soit, ses idées. Ainsi peut être écarté le danger provenant du sentiment de culpabilité et de doute.

TROISIÈME DIFFICULTÉ

Ce n'est pas tout de détruire l'ancien régime, il nous faut en aménager un nouveau. La faculté d'innover sans le soutien de la majeure partie de l'élite n'est pas chose facile. Il nous faut travailler d'arrache-pied pour arriver à élaborer une politique adéquate et lucide, répondant aux besoins immédiats et futurs de notre peuple.

Notre peuple sera d'autant plus exigeant envers nous que les tenants de l'ancien régime s'acharneront à étendre l'ombre du doute sur tout ce que nous préconisons, grâce aux moyens financiers et publicitaires dont ils disposent. Afin de dissiper le doute, il nous faudra être excessivement clairs et précis, et devenir pratiquement inattaquables. Même avec cela, nous ne pourrions échapper à l'interprétation fallacieuse. Les perquisitions et les descentes contre les forces indépendantistes se feront de plus en plus nombreuses mais en vain; ils ne pourront freiner notre avance.

Notre tâche n'est pas des plus faciles. Relevons nos manches et entrons de plein pied dans l'action. On est capable.

Jean VIGER,
Longueuil

(1) Jean-Marc Léger, Bloc, Notes du Devoir, Mardi le 6 décembre 1966.

le Quartier Latin

Journal bi-hebdomadaire des Étudiants de l'Université de Montréal
Publié par l'AGEUM

Directeur : Nicole Fortin
Assistant directeur : Louis Falardeau
Rédacteur en chef : Christiane Richard
Chef des nouvelles : Louis Gendreau
Directeur au Cahier : Yvan Mornard
Secrétaire à la rédaction : Solange Gauthier
Directeur de la photographie : Serge Proulx
Comité éditorial : Jean-Pierre Dallaire, Robert Tremblay, Guy Sarrazin, Claude Girard
Service des nouvelles : Louis Gendreau, Pauline Gagnon, Henri Bradet, Lisette Blain, Renald Bourque, Bernard Maigne, Jean-Pierre Dallaire, Claude Gauthier, Gisèle Filion, Serge Thibaut
Reportage : François Béland
Indéfinissable : Martin Dufresne
Photographie : Serge Proulx, Daniel Rémi, Maurice Dubreuil
Caricaturiste : Dupras
Mise en page : Louis Gendreau et Christiane Richard

LE QUARTIER LATIN

Volume XLIX Jeudi, le 9 février 1967 Numéro 34
PUBLICITE : Georges Lefebvre, 739-4777 — Abonnement universitaire, \$3.00 — REDACTION : 2222, Maplewood, tél. 733-8248; Centre Social, ch. 707.

L'impression a été confiée à "Publitex Inc.", 8000 rue Dante, 725-9573. Le ministère des Postes à Ottawa a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication. Port payé à Montréal. Les opinions émises dans ce journal ne sont pas nécessairement celles de l'AGEUM.

Sur la sellette:

RICHARD DESROSIERS PRESIDENT DE LETTRES

par Lisette BLAIN

Le président de la faculté de Lettres a consenti à nous exposer ses vues sur le syndicalisme étudiant ainsi que sur les différentes activités et politiques élaborées par l'exécutif au sein de sa faculté.

• **Syndicalisme étudiant**
"Si on regarde la définition du syndicalisme étudiant, elle signifie la satisfaction des besoins des étudiants. Mais le problème est de savoir quels sont ces besoins, et comment les satisfaire.

Dans un mémoire présenté à l'AGEUM, qui étudiait le partage des responsabilités dans la question des cotisations, on regardait quels étaient les besoins des étudiants. On en a défini deux sortes: d'abord les besoins professionnels, i.e. tout ce qui regarde le travail, et les conditions de travail de l'étudiant, qui sont les besoins essentiels à réaliser; et enfin les besoins non-professionnels, (activités sociales, culturelles et sportives) tout ce qui ne relève pas directement du syndicalisme étudiant. Ceci m'amène à parler de l'expérience que je connais au département d'histoire: les gens sont d'accord pour les activités professionnelles car les étudiants viennent d'abord à l'université pour étudier.

A la faculté une enquête a été faite pour déterminer sur qui les étudiants reposaient leur confiance dans le domaine de la politique étudiante, 156 personnes sur une possibilité de 225 étudiants ont répondu au questionnaire. Comme résultat, 70% des étudiants donnaient l'appui à l'exécutif de la faculté. Au niveau de la faculté de Lettres, les étudiants ne veulent pas laisser tomber l'exécutif de la faculté à cause de la réglementation des problèmes professionnels. Les étudiants ne semblent pas s'intéresser à l'AGEUM, on n'y croit plus. Ceci peut être parce que l'AGEUM n'a pas assez joué son rôle. Il faudrait revaloriser l'AGEUM. La politique de services n'est l'essentiel, car actuellement la seule politique d'éducation valable est faite au niveau des exécutifs de facultés.

L'AGEUM sera forte, en autant que les associations de base seront for-

tes. Actuellement, on perd notre temps à l'AGEUM. On ne travaille dans le sens des étudiants. Il faut réorienter le syndicalisme étudiant et surtout essayer de le vendre aux étudiants.

l'enquête faite sur la situation de la licence en Histoire où étudiants et professeurs collaborent activement.

• Cogestion

Cette idée de cogestion est loin d'être vendue aux



Photo: Serge Proulx

RICHARD DESROSIERS

• Participation des étudiants à la faculté

Il est difficile de regarder globalement ce qui se passe. La faculté est représentée par les différents départements, ceci fait que les gens d'histoire n'ont pas les mêmes intérêts que ceux de Géographie. Depuis cette année, le budget est décimatisé à 80%. Aucune activité ne se faisait au niveau global, elles ne se faisaient qu'au niveau des départements. La participation est bonne, en Littérature - Linguistique on a formé une association qui, cette année, a organisé un colloque; on a repris la revue Lettres et Ecritures, on a de plus un journal.

Au département d'Histoire, on a une participation idéale. On a le système de cellules c.à.d. que chaque classe est divisée en cellules. Le chef de cellule va au conseil de classe, et le chef de classe s'en vient au comité du département, ce qui amène une participation très bonne. Les problèmes sont reliés au niveau de la cellule.

Une autre réalisation actuelle qui amène une grande participation est

étudiants. Ce qui prend c'est le départ de ton problème à toi, cogestion veut dire qu'on ne subit pas le système mais qu'on réagit. L'expérience au niveau de chaque département peut être valable. Au niveau de l'AGEUM, le bureau de cogestion devrait coordonner les différents bureaux de cogestion des facultés.

A mon avis une véritable cogestion serait une communauté de professeurs et d'étudiants ayant droit de parole tant au niveau des problèmes académiques qu'administratifs. Le premier pas à faire est de mettre les étudiants partout, les étudiants doivent participer aux décisions.

• Problèmes pratiques

Il y a des problèmes de personnel. En Histoire, par exemple, on devrait être divisés en petits groupes. Actuellement on ne peut faire de séminaires car il y a trop de monde, on ne reçoit que des cours magistraux.

Les livres sont difficiles à trouver, impossible d'y accéder. Les problèmes d'ordre pratique sont nombreux, mais ces problèmes sont en réalité une question d'argent.

Depuis le 21 novembre dernier, 800 employés de la Corporation de Gaz Naturel du Québec sont en grève. Le conflit en est actuellement au stade de la médiation, les négociations ayant été suspendues depuis plus de deux semaines. M. Donat Kimper, sous-ministre du travail, s'emploie depuis samedi dernier à trouver une issue au conflit.

Les principaux points en litige ont trait aux salaires, à l'ancienneté et à la sécurité de l'emploi, le problème des contrats à forfait (contrats signés avec des entrepreneurs privés) venant se greffer à ce dernier point.

Sur la question des salaires, les employés affiliés au Syndicat de la Corporation de Gaz Naturel (CSN) demandaient à l'origine la parité avec les ouvriers de la construction, soit une augmentation de \$1.48 l'heure. Actuellement cette demande a été coupée de moitié, ou presque, les employés demandant une augmentation de .80¢ l'heure

sur une période de deux ans, avec rétro-activité au mois de mai 1966. De son côté, la corporation offre une augmentation de .28¢ l'heure, soit .18¢ la première année et .10¢ la deuxième, ajoutant un montant de rétroactivité fixé à \$67.

La question de la sécurité de l'emploi est passablement complexe car elle touche en même temps la question des contrats à forfait, soit les contrats que la corporation signe avec des entrepreneurs privés, contrats qui mettent en péril la sécurité d'emploi de beaucoup d'employés.

Dans les principales revendications, seule la question de l'ancienneté a été réglée. Les autres points demeurent en litige.

LE SERVICE GRATUIT AUX CLIENTS:

Lorsque la Corporation de Gaz Naturel se vit octroyer une charte par le gouvernement, il était spécifié que la compagnie devait poursuivre la politique du service gratuit aux clients, ce qui fut, parait-

il, très peu prisé des nouveaux propriétaires. Chacun sait qui sont ces propriétaires depuis le fameux scandale. Or, les employés en grève sont précisément ceux qui s'occupent de ce service. Alors, peut-être que certains grévistes ont raison de voir des intentions machiavéliques dans le comportement de la compagnie?

Pour la durée de la grève, le syndicat avait offert les services de 54 hommes. Après que la corporation eut fait quelques difficultés en refusant plusieurs de ces hommes elle accepta finalement 42 de ces derniers pour le service d'urgence, les contremaitres (non-syndiqués) étant également affectés à ce service. Il semble cependant, au dire des employés en grève, que la compagnie affecte des employés d'autres départements à ce service, disposant ainsi d'une réserve de scabs assez imposante.

Le service général depuis

le début de la grève est effectué par des plombiers privés et les frais de réparation sont à la charge du client. Ces mêmes réparations étaient effectuées gratuitement auparavant, le client n'ayant qu'à payer le prix des pièces de rechange. En plus du fait que ces plombiers ne soient pas entraînés pour ce genre de travail, le syndicat se plaint de ce qu'ils demandent des prix exorbitants aux clients. Un plombier travaille à \$8 l'heure et de plus il est directement intéressé dans la vente de sa marchandise. Ainsi, le syndicat nous donne l'exemple d'un client auquel on a demandé \$63 pour un service qui ne lui aurait coûté que quelques dollars avant la grève.

Enfin, il y a la question des fuites. Le syndicat prétend que la compagnie laisse le public dans l'ignorance des dangers qu'il court dans la situation présente. Ainsi, les employés en grève auraient découvert 110 fuites de gaz assez importantes, fuites qui n'avaient

pu être détectées par la compagnie. D'ailleurs la liste de ces fuites est publiée chaque jour et distribuée aux journaux. Souvent en outre, des grévistes font du piquetage devant ces fuites, arborant des pancartes telle celle-ci: Hé patron! Viens donc fumer par ici".

ABSENCE DE SOLIDARITE SYNDICALE:

Le syndicat de la CSN présentement en grève à la Corporation de Gaz Naturel fut accrédité le 3 mai 1966, délogeant ainsi un autre syndicat international affilié à la FTQ. Cependant, le syndicat des employés de bureau demeure en place est également affilié à la FTQ et il semble qu'il se refuse à appuyer les grévistes. Cette absence de solidarité est un problème majeur, car il n'y a pas de doute pour les grévistes que cette grève n'aurait pu durer longtemps si tous les employés avaient refusé de franchir les lignes de piquetage. Cette division fait donc le jeu de la compagnie.

Robert Tremblay.

LA GRÈVE À LA CORPORATION DE GAZ NATUREL

UN BAL? VACHEMENT BOURGEOIS MA CHÈRE...

S'il n'en tient qu'au comité de Régie de la Faculté de Droit, les aspirants notaires et avocats de l'Université de Montréal n'iront pas au bal de cette année! En effet, dans un communiqué de presse, le dit comité de Régie se désolidarise de cette manifestation et regrette qu'on se soit servi de son nom pour inviter les gens à y assister.

Le bal Thémis a lieu chaque année dans un des plus

luxueux hôtels de la métropole (le Sheraton Mont-Royal je crois) et est organisé conjointement par les étudiants en droit de McGill et Montréal et le jeune Barreau de la province. Le prix d'entrée est de \$10, plus la location de l'habit de gala (cravate blanche) et le taxi (on ne se promène pas ainsi harnaché dans un autobus car on risque de se faire cracher dessus par un prolétaire à bon droit écoeuré) plus les consommations, etc., etc.

Mais contre toutes ces dépenses, on offre beaucoup aux apprentis persécuteurs de la veuve et de l'orphelin. D'abord une inoubliable soirée dans une ambiance très westmountaise ou le plus humble fils de juge pourra s'imaginer qu'il est déjà le vice-président de la big

Montréal Finance Corporation of Canada Limited. Aussi le plaisir de côtoyer les grands de ce monde, juges, célèbres avocats, etc. De plus il paraît que c'est l'endroit idéal pour se faire des relations, pour se hausser dans l'ordre social, pour débiter une fructueuse carrière politique. Tout ça vaut bien \$50, évidemment. Mais il y a un petit problème, c'est que ce \$50 ce n'est pas tout le monde qui peut le payer, peut-être 10% des

étudiants de Montréal et 75% de ceux de McGill.

De toutes façons Jean Doré, le président de la Faculté de Droit, nous a déclaré que son comité de Régie s'est désolidarisé de cette trop bourgeoise manifestation et qu'il le fera savoir aux étudiants.

Ah, j'oubliais, les étudiants des autres facultés sont aussi invités. Ça coûte seulement \$20 et le carnet de bal est fourni!

L. Falardeau

Face à un Pearson fuyard!

LES ÉTUDIANTS DE JONQUIÈRE ET LA CONFÉDÉRATION

(H.B.) Vendredi dernier, le premier ministre du Canada, M. Pearson, a été reçu à Chicoutimi par une manifestation de plus de 400 étudiants du Collège de Jonquière.

Les médias d'information, à travers tout le Canada, ont fait grand état de cet événement. Ils ont mentionné la fuite de M. Pearson et monté en épingle la prétendue victoire de son lieutenant, M. Marchand, sur les étudiants.

Même si un groupe de manifestants a fait du chahut et a été traité de "marveux" par le ministre de l'Immigration, cela n'enlève pas le sérieux de la manifestation, et surtout du mémoire qui fut présenté, et dont la presse n'a même pas dévoilé le contenu. C'est le côté sérieux de l'affaire.

Le mémoire préparé par F.T.N., un mouvement de remise en question des injustices sous toutes ses formes, et le journal le CRAN du Collège de Jonquière, était divisé en quatre parties.

Situation actuelle du Québec: "Le Québec marque un retard sérieux dans les domaines de l'éducation, de la sécurité sociale, de la pauvreté, de l'économie, de la langue, et de la culture française, de la démographie, de la culture, etc. ... En un mot, le Québec est colonisé par le Canada anglais et les États-Unis!"

Le premier numéro de cette nouvelle série présente déjà des critiques franches et ouvertes: "La PEN est devenue terne, technique, froide..." y écrit Henri Bradet, vice-président aux Affaires inter-

de responsabilité: complexe d'infériorité, pas d'élite revendicatrice, etc. Aujourd'hui le Québec se relève mais se heurte au mur de la Confédération.

— Le gouvernement d'Ottawa, c'est l'Etat du Canada anglais.

— L'unilinguisme a dominé le Canada; le bilinguisme a miné le Canada français.

— L'unilinguisme anglais dans les services fédéraux.

— Politique et hommes politiques influents pour le côté du Canada anglais.

— La répartition actuelle des revenus et des juridictions ne permet pas au Québec de se faire valoir.

— Les revendications québécoises risquent de ne jamais aboutir face au mépris des Anglais et ceci accrédite l'hypothèse de l'indépendance.

"En somme, l'égalité des deux nations promise par la Confédération n'a jamais été une réalité."

Les refus fondamentaux face à la Confédération actuelle:

1) Le fixisme actuel des dirigeants de la Confédération qui refuse de prendre le problème dans son ensemble.

2) La répartition actuelle des juridictions et des revenus qui ne respecte pas les besoins particuliers de la nation canadienne-française.

Cette répartition ne permet pas au Québec de réorienter les secteurs fondamentaux: économie, éducation, sécurité sociale, etc. Les correctifs

d'Ottawa ne sont que des calaplasmes qui complètent et paralysent le travail.

3) Le type actuel de représentation au Québec

Le Québec n'est pas une des dix provinces, elle est la nation canadienne française qui doit être capable de faire valoir ses droits en tant que nation.

4) Les structures confédératives qui empêchent le Québec de se donner un régime politique et économique conforme à ses besoins.

Conclusion:

"Nous protestons donc contre l'éloge béat que l'on fait actuellement de la confédération et nous réclamons que l'on supprime au plus tôt le désordre, l'obstacle et l'injustice que constitue ACTUELLEMENT la Confédération pour les Québécois. Si le Canada anglais entend rester sourd à ces réclamations québécoises et "continuer l'occupation tranquille" du Canada tout entier, qu'il le fasse savoir: l'urgence de l'indépendance québécoise s'en trouvera considérablement accrue".

SIGNE:

Le Cran du Collège de Jonquière

FTN du Collège de Jonquière

CSN régionale

Société St-Jean Baptiste régionale

AGE du Collège Champagnat d'Alma

AGE du Collège de Jonquière

AGE de l'Institut de Technologie de Jonquière

AGE de l'école Normale Bon-



La voiture dans le vent



Pour \$25.00 par mois

Avec versement initial de \$100.00

PAR L'ENTREMISE DE L'A.G.E.U.M. vous pouvez obtenir une VOLKSWAGEN AU PRIX DE \$1,825 (MODELE REGULIER)

ET DE \$2,030 (MODELE DELUXE)

Toute équipée, chauffette à gaz incluse

L'A.G.E.U.M. versera à tout acheteur un bonus de 4% du montant d'achat.

Pour bénéficier de ces avantages vous devez vous adresser à l'A.G.E.U.M., Ch. 306

N.B. Le représentant de POPULAR VOLKSWAGEN sera au secrétariat, ch. 306, tous les lundis, de midi à 2 h.p.m. — Entre temps, téléphonez à 274-5471.

UN SERVICE DE L'A.G.E.U.M. EN COLLABORATION AVEC POPULAR VOLKSWAGEN



UN JOURNAL DE COMBAT A LA PRESSE ÉTUDIANTE NATIONALE

Montréal — PEN) — La Presse Etudiante Nationale lance la publication d'un véritable journal de combat. La publication ne sera pas l'organe officiel de la PEN, tous les journalistes étudiants pourront y émettre leurs opinions personnelles. C'est l'ancien Flash journaliste qui a subi cette transformation.

"Il nous semble que l'on doit dépasser cette étape. Nous avons suffisamment confiance en nos membres pour

leur présenter un visage diversifié. Les journalistes se doivent d'avoir le sens critique assez aiguisé pour faire le part des choses."

Ce grand brassage d'idées est amorcé par la nouvelle formule de FLASH-JOURNALISTE. Cette publication de la PEN s'était jusqu'à maintenant limitée à promouvoir les positions officielles de la PEN.

Sous la direction du vice-président aux Affaires inter-

nes, Jacques Barolet, FLASH-JOURNALISTE se lance donc dans le périlleux mouvement d'animation des journalistes étudiants. Périlleux, oui, mais surtout nécessaire.

Le premier numéro de cette nouvelle série présente déjà des critiques franches et ouvertes: "La PEN est devenue terne, technique, froide..." y écrit Henri Bradet, vice-président aux Affaires inter-

L'AFFAIRE DORA EST CLASSÉE!...

L'Affair Dora et le Carabin :
Verdict de non-culpabilité
(Tribunal d'Honneur)
Un tribunal d'Honneur spécial a été formé par l'AGEL à la suite de la parution de deux articles dans le Carabin et la sommation du vice-recteur de l'université Laval "de suspendre la parution du journal".

Le tribunal était composé du Père Vincent Harvey, o.p., directeur de la Revue Maintenant, du Fr. Jean Paul Desbiens, du Ministère de l'Éducation et de M. Louis Fournier, étudiant en sciences politiques de l'Université de Montréal.

d'Honneur: Juger de l'opportunité de publier de tels articles dans le Carabin et juger, en termes de temps, de lieu et d'idéologie, sur l'à-propos de la publication des articles: "Je suis seule" et "Il faut aplanir le sexe". Il est donc clair selon les mots même des membres du Tribunal "qu'il ne s'agit pas d'étudier l'intervention de l'université".

Rapport du Tribunal d'Honneur (résumé):
Article: "Je suis seule".

— L'article était de nature à déboucher sur une réflexion sérieuse sur trois problèmes:

1) L'égoïsme sexuel engendrant la déception, le dégoût, particulièrement chez la partenaire féminine.

2) Comme le souligne Me Claude Armand Sheppard, conseiller juridique du tribunal, on peut lire dans le texte "l'expression d'une certaine révolte contre l'hypocrisie bourgeoise en matière d'amour physique."

3) Ce texte peut montrer, qu'il y a, dans l'érotisme, une certaine valeur, mais une valeur incomplète qu'appelle un amour total, fondé sur le don des personnes.

— **L'article tombe-t-il sous le coup du Code Criminel?** On a consulté Me Sheppard et un membre du Bureau de la Censure du Québec.

A l'aide de la jurisprudence et du Code criminel le conseiller juridique répond qu'à son avis, "ni l'un ni l'autre des articles peuvent être considérés comme tombant de près ou de loin, sous la coupe des sanctions de l'article 150 du Code Criminel ayant trait aux publications obscènes."

Selon la définition acceptée par les censeurs du Québec, est obscène ce qui peut être perçu comme très offensant par la communauté contemporaine. "Or il paraît assez évident que l'article signé Dora n'est pas obscène au regard de la censure civile, non plus que de la communauté universitaire dont les réactions ont été peu nombreuses".

Sexualité normale sans déviations, descriptif non confus du plaisir physique, lassitude et déception, leçon reflétant une mentalité adolescente, voilà ce qui se dégage du texte.

— **Un article traitant du sexe constitue-t-il un bon test pour mesurer l'évolution de la mentalité du milieu?**

C'est M. Marcel Rioux, sociologue éminent qui fut chargé de répondre à cette question pertinente. Sa réponse constitue une analyse divisée en trois parties: c'est un jugement en terme de temps, de lieu et d'idéologie sur l'à-propos de la publication des deux articles dans la ville de Québec, au lendemain de l'élection du cinq juin et dans un journal universitaire.

Nous publions ci-contre ce texte qui constitue un document d'une valeur exceptionnelle.

Conclusions:

a) "Bien qu'il aient accepté de composer le Tribunal d'Honneur, les membres du dit Tribunal tiennent quand même à affirmer qu'ils s'étonnent de l'importance que l'on a accordée à la publication des deux articles en cause. En vérité ces deux articles ne méritaient pas de paraître dans un journal rédigé par des étudiants universitaires: ni leur qualité humoristique, ni

leur qualité littéraire ne les situent au niveau qui devrait être celui d'un journal universitaire.

Cette remarque ne contredit pas l'affirmation générale qu'un texte portant sur le sexe puisse constituer un test pour mesurer de la mentalité d'un milieu donné. (...) De toute façon, et c'est là l'essentiel de la réaction des membres du tribunal, on est un peu surpris de constater que la publication de tels articles puisse constituer un "événement".

b) Dans le contexte pluraliste actuel, les articles en cause ne posent pas de problème moral.

c) "L'évolution d'un milieu donné est un phénomène global. En ce qui concerne le milieu universitaire, l'évolution de ceux que l'on désigne communément par l'expression "les autorités" est fonction de l'évolution des étudiants eux-mêmes, et inversement, l'évolution des étudiants est fonction des réactions de l'autorité aux attitudes estudiantines."

Donc le Tribunal d'Honneur exonore le Carabin et affirme que les articles qui ont causé le trouble, tout en constituant un bon test pour l'évolution du milieu, ne valaient pas la peine de susciter une tempête dans un verre d'eau.

Henri Bradet.

CONSIDÉRATIONS DE MARCEL RIOUX SUR L'AFFAIRE DORA

par Marcel Rioux, prof. U. de M.

MANDAT: "Jugement en termes de temps, de lieu et d'idéologie sur l'à-propos de la publication des articles "Je suis seule" et "Il faut aplanir le sexe".

TEMPS: C'est au début de ce qu'on a accoutumé d'appeler la "révolution tranquille" que la première affaire Dora a lieu. En octobre 1960. Elle entraîne le renvoi de trois étudiants. Depuis, la société québécoise a connu une remise en question de la plupart des vérités sur lesquelles elle s'appuyait depuis une centaine d'années. Plusieurs observateurs, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du Québec, pourraient témoigner au sujet des très grands changements qui se sont produits chez nous depuis les dernières années. Dans le même temps, les démocraties occidentales particulièrement celles au sujet desquelles notre population est la mieux informée — États-Unis, France, Angleterre — ont connu une libéralisation des tabous sexuels. Etant donnée la distance que nous avons parcourue depuis les six dernières années, il faut, semble-t-il, croire les étudiants qui affirment n'avoir pas voulu provoquer les autorités universitaires ni qui ce soit mais qui auraient voulu, en rappelant l'événement de 1960, faire prendre conscience aux étudiants d'aujourd'hui comment les choses se passaient à l'époque antédiluviennne de 1960. En effet, la prose de Dora peut paraître pâle si on la compare à ce que les étudiants peuvent lire aujourd'hui un peu partout.

Pourquoi le carabin a-t-il publié ces textes en octobre '66? Pourquoi pas l'an dernier ou 3 ou 4 ans de l'incident? Après les événements du 5 juin et considérant le climat général du Québec, de ces derniers mois — ne parle-t-on pas d'un retour en force du conservatisme — ne peut-on pas penser qu'ils ont voulu se rassurer eux-mêmes et rassurer les étudiants en général, en montrant que malgré certains reculs et certaines hésitations les étudiants pouvaient continuer à s'exprimer librement?

Il faudrait aussi mentionner la grande distance qui s'est établie entre les étudiants de 1966 et les administrateurs de l'université. Ceux qui, par leurs fonctions et leurs convictions, savaient déjà en 1960 ce qui est vrai et ce qui est faux ont aujourd'hui beaucoup de mal à concevoir qu'on puisse penser et agir différemment d'eux.

LIEU: Il n'est pas indifférent de constater que ce test a eu lieu à Québec. La nouvelle administration que le Québec s'est donnée siège à Québec. Les habitants de la ville de Québec ont toujours été sensibles aux changements de régime. On sent là davantage qu'à Montréal son poids et la menace d'un retour en arrière qu'elle fait peser sur la vie québécoise.

On remarquera aussi que certains représentants montréalais du monde étudiant parlent volontiers de Montréal et de la province. Ce qui n'est pas sans agacer les Québécois. Plusieurs étudiants de Montréal ne se font pas faute de considérer leurs confrères de Québec comme des retardataires provinciaux, les provoquant ainsi, indirectement, à faire le test de la libéralisation du milieu de Laval.

Pour qui lit les journaux étudiants des deux villes, cette rivalité apparaît clairement. Raison de plus pour faire la preuve qu'en '66, on est, à Laval, vraiment "arrivé en ville". On peut penser que certains étudiants de Laval sont humiliés de constater que leur milieu n'est pas aussi libéral qu'ils le croyaient.

D'autant plus que l'on constate qu'après la publication de l'article de Dora dans le Quartier Latin, les autorités universitaires de Montréal n'ont rien fait; quelque dix étudiants ont écrit au Q.L. pour se plaindre que l'article était mal écrit et c'est tout.

Quant à l'article "ottavieniste", ce n'est pas par hasard qu'il ait été publié à Québec plutôt qu'à Montréal. Sa publication témoigne qu'il a été composé par des personnes encore imprégnées de catholicisme d'actualité — et qui s'adressaient à des étudiants de même idéologie. C'est une blague de collègue... catholique.

IDEOLOGIE: Pourquoi, dira-t-on, tester la libéralisation du campus universitaire de Laval par des articles à contenu sexuel? Il faut d'abord constater que les Québécois et les Montréalais ont à l'égard du comportement sexuel des attitudes quelque peu différentes. Disons en bref que les Québécois plus près des couches populaires de la société traditionnelle ont une attitude plus saine, plus directe envers ces questions, qu'ils en parlent et en discutent plus volontiers et avec plus de bonhomie que les Montréalais.

On peut aussi penser que les tabous sexuels restent pour une société qui vient de

se libérer de la morale officielle d'une société traditionnelle — teintée de jansénisme — un des premiers éléments qui peuvent apparaître comme menacés aussitôt que la société fait mine de retourner au conservatisme.

Dans une société comme la nôtre ou l'éducation sexuelle et les questions sexuelles ont été tellement mêlées à une religion négativiste et remplie elle-même de tabous, il peut sembler logique de tester la libéralisation d'une institution justement au sujet de la sexualité. Si pour plusieurs des éducateurs la religion se résume aux péchés de la chair, il n'est pas surprenant que les étudiants veuillent tester leur libéralisme justement là-dessus.

Il ne serait pas autrement surprenant que dans une université comme celle de Laval qui est intimement liée au petit séminaire — institution dirigée par des religieux — le domaine qui apparaisse le plus menacé fut celui de la sexualité parce que les religieux apparaissent eux-mêmes comme la négation même de cette sexualité.

D'autre part, dans la mesure où le campus de Laval participe à l'idéologie des campus canadiens et américains où la liberté a tendance à être envisagée comme un épanouissement de la personne, il n'est pas surprenant de constater qu'à la première sonnette d'alarme faisant craindre un retour possible du conservatisme, ce sera la sexualité qui apparaîtra comme le premier domaine à défendre parce que chez ces jeunes, c'est la première liberté qu'ils ont réussi à gagner.

On peut aussi penser que les tabous sexuels restent pour une société qui vient de

OPÉRATION CARREFOUR

C'est au sein de cet organisme que j'ai eu l'extraordinaire opportunité d'aller en Afrique l'été dernier.

L'O.C.A. est un programme privé non confessionnel, interracial, groupant des étudiants des États-Unis et du Canada, afin de vivre une expérience de fraternité humaine à l'échelle internationale.

Le fondateur de ce mouvement, le docteur James Robinson, pasteur noir américain, a voulu, par son initiative, prouver à la race noire, si longtemps exploitée, que des blancs étaient capables d'un

geste amical gratuit. Ce geste se concrétise dans le travail bénévole qu'ils réalisent en terre africaine.

Je me limiterai à vous exposer très brièvement la façon dont s'est réalisé pour moi cet arrière-plan philosophique.

Me voici donc lancée dans l'aventure en juin dernier, avec neuf autres équipiers, tous américains.

Après une semaine de préparation intensive à l'Université Rutgers près de New-York, nous sommes partis pour LA-GOS, au Nigéria et de là nous nous sommes rendus à Bangui

où nous étions affectés.

Bangui est la capitale de la République Centrafricaine, située au cœur de l'Afrique. C'est une ville qui ressemble étrangement à Montréal, ayant "sa montagne" et "son fleuve", l'Oubangui.

En collaboration avec le gouvernement du pays, sous la responsabilité immédiate du ministre de la Jeunesse et des Sports, nous avons (Africains et Américains) construit un centre de jeunesse qui servira aux loisirs des enfants du quartier "Astor".

C'est donc dans le travail

journalier: le transport des matériaux: eau, sable, terre, pierres, dans le coude-à-coude de chaque instant, que les participants étrangers et autochtones se sont "rencontrés". Car, pour se connaître, rien de tel que le partage d'une tâche commune et la vie communautaire permanente. De cette façon nous avons essayé de part et d'autre de tendre un pont d'amitié entre nos deux pays et nos deux civilisations.

Une telle expérience s'évalue difficilement à cause de sa vaste dimension. Mais grâce à elle, j'ai connu un type d'homme à la vie simple et accueillante, au sourire large et contagieux, dont l'image se grave en vous. Cette image existe comme un constant rappel de "valeurs" que nous retraçons parfois difficilement chez nous, telles que l'autorité, l'honneur, la famille, la paternité, la fraternité.

Il m'a été très bon de constater sur place que la "couleur de la peau ne change pas le cœur de l'homme", et que c'est à ce niveau que l'homme rejoint l'homme.

Nous aurons le plaisir d'accueillir le Dr Robinson parmi nous durant sa tournée de conférence. Tous les étudiants de Montréal sont invités à l'entendre, mardi, le 7 février 1967, à 1.15 p.m. à l'Université Sir George William en la salle H-635.

Bienvenue à tous.
Michelle Dubuc,
Service Social, 1ère.

ÉTUDIANTS DE MCGILL BRISEURS DE GRÈVE

Montréal (McGill Daily — PEN) — Une quinzaine d'étudiants de Montréal ont offert leurs services à la Commission des Ecoles catholiques de Montréal à la suite du déclenchement de la grève de 9,000 enseignants dans 500 écoles de la métropole.

Les étudiants McGilllois ont manifesté clairement leur volonté de franchir les piquets de grève. Leur offre a été transmise à la CECM par le président de la "Student society", Jim McCoubrey. Ce dernier a révélé que les étudiants sont "sérieusement touchés par cette grève".

CENTRE POPULAIRE D'ART

(PEN) — C'est sur la rue Notre-Dame à Montréal que se situe l'une des boîtes les plus originales du Québec. Le Centre expérimental populaire a vu le jour — ou plutôt la soirée — le 31 janvier dernier. C'est une compagnie d'art sans but lucratif, fondée par le comédien et metteur en scène d'avant-garde Pascal Desgranges.

Le Centre offrira un café-bibliothèque où l'on pourra feuilleter des revues

et volumes sur l'art. Le programme des spectacles variera selon les jours de la semaine: les lundis radio-phoniques (le public sera appelé à réaliser une émission de radio sous la direction de Jacques Larue-Langlois), les mardis images (expériences de photographie), les mercredis littéraires (des auteurs de chez nous liront leurs oeuvres), les jeudis poétiques et les fins de semaine théâtrales. Le programme changera à chaque mois.

Au sujet du

SERVICE DE PLACEMENT ETUDIANT DE L'UGEQ

Les formules de demande d'emploi sont maintenant vraiment disponibles aux bureaux de l'AGEU, ch. 306 du Centre Social.

ISRAËL À VOTRE PORTÉE

Voici spéciaux pour Etudiants à partir de:

Copenhague	Bruxelles	Vienne
Paris	Bâle	Rome
Amsterdam	Istanbul	Milan
Athènes	Londres	Dublin

Si vous partez pour l'Europe cette année, et si vous êtes vraiment tenté pour voir un pays fascinant... laissez-nous vous faire découvrir Israël. Vous visiterez des sites nouveaux et anciens, vous lierez des amitiés dans les "Kibboutz"... vous verrez Jérusalem, la Galilée, la mer Rouge et le Neguev. Tout cela, et bien plus encore, avec un budget d'étudiant. Pour une documentation complète sur les voyages d'étudiants adressez-vous à:

L'OFFICE NATIONAL ISRAËLIEN DE TOURISME,

1117, OUEST. RUE STE.CATHERINE.

MONTREAL, QUEBEC.



C'EST LA BIÈRE AU GOÛT DU JOUR

INCROYABLE..... MAIS VRAI!



La merveilleuse
Rambler

Maintenant à la portée de l'étudiant par l'entremise de l'A.G.E.U.M.

200.00 COMPTANT-30.00 PAR MOIS

Taux d'intérêt préférentiel

Tout acheteur recevra de l'A.G.E.U.M. une ristourne de 4% sur le

montant de l'achat

Notre représentant sera au Secrétariat, ch. 306.

Tous les mercredis et jeudis, de midi à 2.00 p.m. Hors de ces heures, appelez Mons. Comeau chez

Arbours Automobiles Ltée

10300 BOUL. PIE IX (coin Fleury)

TEL. 323-4330

un service de l'A.G.E.U.M.

NOS PROFESSEURS, CES EXPLOITÉS!

par Marthe THERRIEN

Marthe THERRIEN

A la lecture du projet de nouvelle charte, plusieurs membres de la "Communauté Universitaire" se disent inquiets de peu d'intérêt que cette charte porte à la recherche. La semaine des Sciences sociales nous fournit l'occasion d'un entretien avec cinq jeunes professeurs de cette faculté.

● Recherche subordonnée à l'enseignement

Les personnes interviewées expriment l'avis que, dans leur situation, faire de la recherche requiert de l'astuce, puisque leur horaire de travail ne s'y prête pas. A ce sujet, les principaux griefs exprimés se résument en trois points:

● Les charges d'enseignement occupent tout leur temps, ce qui élimine pratiquement leurs chances de faire de la recherche.

● Ces charges d'enseignement leur apparaissent d'autant plus lourdes qu'elles sont sans intérêt pour eux (il s'agit d'assister certains professeurs pour les cours "de base").

● Enfin, ce travail est mal rémunéré.

Le problème est assez complexe: les jeunes diplômés se dirigent vers l'enseignement universitaire dans l'intention de faire parallèlement de la recherche. S'il ne peut en être question pour eux, il vaut mieux alors enseigner au niveau collégial où "les conditions de travail et les salaires sont plus avantageux."

"Dans le contexte actuel, la recherche est nettement subordonnée à l'enseignement. Or, il ne se fait pas d'enseignement sérieux au niveau du Bacc. IV sans recherche. Comme il n'existe pas d'infrastructure de recherche à l'Université, on est réduit à faire de petits travaux purement techniques."

● Recherche d'argent

"Le type de recherche le plus courant à l'Université est bien la recherche d'argent", rétorque l'une des personnes présentes. Précisément, les fonds que l'Etat accorde à l'Université servent pour l'enseignement. Le professeur d'Université intéressé à la recherche dépend donc de source financières privées, qu'il doit lui-même solliciter. L'Administration exerce alors de fortes pressions sur le chercheur, de façon à ce que celui-ci demande à l'Université de gérer son budget de recherche. Cela signifie que l'Université prélève 15% des fonds pour frais d'administration, et que le chercheur doit justifier auprès d'elle le détail des dépenses de la

recherche. Les professeurs interviewés se disent en accord avec le principe du contrôle des budgets de recherche, alléguant que "c'est une garantie pour le public", et "supposant la situation où ce soit bien administré". Tous affirment trouver exagéré le taux prélevé par l'Université sur les fonds de recherche, puisqu'ils ne bénéficient pas de la part de l'Université de services équivalents à ces sommes.

● Lenteur bureaucratique

Plusieurs expriment l'avis que le système actuel "place le chercheur dans une situation de dépendance vis-à-vis l'Administration de l'Université". Le professeur qui bénéficie de fonds en vue d'une recherche est libre d'engager qui il veut, par exemple, mais un problème de délai se pose: du fait que tout doit passer par l'Administration (même le projet de recherche doit lui être soumis), il résulte un retard considérable.

"Toute réquisition suit à l'Université un processus hiérarchique. Et on nous dit: l'Administration a décidé; mais qui? "La centralisation des décisions se retrouve en tout: "Au sein de l'Administration, les professeurs n'ont jamais été associés aux décisions. On les consulte, sans plus." Et les professeurs, par apathie, n'agissent pas. Or, si on prend seulement la question salaire, on peut facilement obtenir de \$1800 à \$2000 de plus partout ailleurs."

● Limitation de l'expansion de la faculté?

L'entretien porte alors sur la "rumeur" qui circule en Sciences sociales, selon laquelle l'Université aurait décidé de limiter dès septembre prochain l'expansion de la faculté, en limitant les admissions à la base, et en n'embauchant plus de personnel junior, ne détenant pas de Doctorat. Selon l'avis des gens interviewés, diverses hypothèses peuvent expliquer partiellement cette décision. Par exemple, le fait que le Gouvernement ait restreint le budget de l'Université de \$4 millions entre sûrement en ligne de compte. Mais cela n'explique pas pourquoi, toujours selon une "rumeur" très répandue, la faculté des Sciences sociales soit spécialement visée...

"Le prétexte officiel est qu'on forme trop de gens en Sciences sociales, par rapport aux perspectives du marché du travail."

"On est en présence d'un cercle vicieux: en appliquant les nouvelles normes, on restreint la possibilité de développement graduel de la recherche. On rend

impossible le renouvellement des cours. C'est là une régression."

"L'Université a, il est vrai, à faire face à des exigences démographiques considérables depuis quelques années. La solution serait peut-être pour la Faculté de faire un déblocage au niveau de Bacc. III et Bacc. IV, en les transférant au niveau collégial. De cette façon, on pourra élever l'enseignement au niveau du Doctorat."

L'enseignement universitaire contient de sérieuses déficiences. "Il apparaît souvent bien peu en rapport avec la réalité, avec le milieu social dans lequel nous vivons. Le changement rapide au Québec pose de sérieux problèmes d'adaptation. Il y a un savoir technique à assimiler". Les cours apparaissent souvent "statiques". Tels sont les commentaires recueillis au sujet de l'enseignement.

"Les professeurs sont souvent happés par les engagements sociaux, et n'ont pas le temps d'améliorer leurs cours"... Dans d'autres contextes, la situation ne serait pas la même", objecte-t-on, "le cours d'un professeur n'est pas le critère de sa compétence." Il s'agit d'un vice de structure et non de compétence: "Ce qu'ils valent, les professeurs n'ont pas l'occasion de le montrer. Il ne s'écrit rien à l'Université de Montréal..."

"Le système universitaire actuel vise à perpétuer sa sclérose. C'est le modèle de ce qu'on sera si on endure le système."

Il faudrait d'abord établir des structures habilitées à la recherche, promouvoir l'enseignement au niveau supérieur, et favoriser une production dans divers domaines, voilà en résumé les recommandations faites.

● Formation d'un syndicat

Le syndicat apparaît le recours ultime et logique des professeurs, eu égard à leur situation présente: "Les professeurs ont toujours été exclus des discussions de l'Administration". "Il n'y a que le syndicalisme qui puisse établir des rapports harmonieux entre l'employeur et les salariés. Ce qu'il ne faut, c'est un syndicalisme de cadres, mais "adapté" à notre condition de salarié". Les professeurs ne bénéficient pas de contrat de travail. "Les revendications devraient porter sur les salaires, et sur l'organisation de la recherche et de l'enseignement."

"Ce devrait être un syndicat où les professeurs s'autoéduquent, se politisent". C'est le seul moyen de surmonter les difficultés que posent les structures autoritaires actuelles de l'U. de M."

MANIFESTE POUR LA FONDATION DU SYNDICAT DES PROFESSEURS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

1 — CRITIQUES SUR LE PROJET DE CHARTE :

Dans ses structures essentielles, il opte pour un système de pouvoir autoritaire et non-démocratique.

Les différentes assemblées universitaires n'ont droit qu'à des recommandations pour la désignation de ceux qui exercent des responsabilités.

Le Conseil ne laisse qu'une place sur quatre aux membres de l'assemblée universitaire.

Le projet offre une véritable confusion des pouvoirs. Ex. : le président de l'Exécutif dispose d'un pouvoir de contrôle démesuré en étant membre à la fois de l'Assemblée et de la Commission des études, tout en étant aussi membre du Conseil.

Il ne s'est pas attaqué résolument au plus grand problème de l'Université, à savoir la centralisation excessive des décisions.

Il s'inspire d'une vieille conception de l'université vers la recherche et la création scientifique est absent du projet de charte.

2 — L'ATTITUDE DE L'A.P.U.M.

VIS-A-VIS LA CHARTE :

La démocratisation interne des structures, qui devait être un mot d'ordre dans le projet, conformément à une résolution de l'APUM datant de 1964, n'a pas été observée.

Le fait d'avoir forcé l'APUM à adopter d'une façon précipitée un projet sur lequel elle apportait des

réserves, témoigne de la grande faiblesse de l'Association.

Le débat qui a conduit à l'adoption du projet de Charte n'a pas permis de traiter sérieusement des propositions faites par un comité de l'Association, portant sur un amendement au projet de charte, si l'APUM voulait se transformer en syndicat. De plus, une requête sur la syndicalisation de l'APUM avait été inscrite à l'ordre du jour de cette assemblée du 23 novembre, où l'on a été forcé d'accepter le projet de charte.

Or les propositions sur la syndicalisation n'avaient de sens que si elles étaient débattues avant l'acceptation globale du projet de charte.

3 — A LA SUITE DE CES CONSIDERATIONS,

IL APPARAÎT :

que la nécessité de fonder un syndicat sans plus de délai s'impose maintenant, afin

— de rendre possible une meilleure action du corps électoral sur l'avenir de l'Université

— de faciliter la rationalisation de l'administration de l'Université; les questions d'emploi, de salaire et de travail, qu'il s'agisse de l'enseignement ou de la recherche.

L'ensemble de ces mesures permettrait de relever la fonction scientifique de l'Université, d'en assurer la permanence, et de recruter un personnel qualifié.

Antigua, le Burundi, la Colombie, le Ghana, l'Inde, la Jamaïque, le Kenya, Madagascar, l'Ouganda, le Pérou, le Ruanda, le Sarawak, la Tanzanie, le Tchad, Trinidad et la Zambie appellent à l'aide.



Aidez-les... vous vous aiderez

Mais tous ces pays ont une chose en commun. Ils ne veulent pas de vous si vous n'avez à leur offrir que des utopies. Ils ont besoin de gens réalistes qui sont prêts à travailler sans répit. Des gens qui ne vivent pas dans les nuages mais qui ont vraiment les deux pieds sur la terre. Ne vous leurrez pas... s'engager dans cet organisme, c'est se lancer dans une voie ardue et un travail ardu et accablant. C'est la seule façon de satisfaire aux besoins de ces pays et peut-être à quelques-uns des vôtres. Qu'est-ce que SUCO? C'est un organisme national créé dans le but de donner l'occasion à plusieurs Canadiens de servir à l'étranger. SUCO fait les arrangements nécessaires pour placer des femmes et des hommes compétents dans les pays qui ont besoin de leurs services. Si vous êtes dirigés vers un pays c'est que ce pays vous a demandé, vous ou quelqu'un comme vous. De quelle façon SUCO procède-t-elle? À l'étranger, des organismes internationaux aident SUCO dans le placement du personnel. Au Canada, des comités locaux situés dans la plupart des universités sont au service de tous les intéressés. De qui ces pays ont-ils besoin? De gens qui ont

vraiment quelque chose à offrir, qu'il s'agisse de l'enseignement des mathématiques, de la culture du blé, de soins médicaux, de la construction de ponts, etc., etc. Ces pays ont besoin de gens qui peuvent s'adapter facilement et qui ont atteint une pleine maturité. Des gens qui ont de l'initiative. Des gens qui attirent le respect et qui respectent aussi les autres. Pensez-y un moment, vous saurez si ce que vous pouvez offrir est intéressant. Comment se fait la sélection des candidats? Sévèrement. Nous ne désirons pas envoyer des personnes sous-développées dans des pays en voie de développement. La première sélection se fait par des comités locaux. Ensuite SUCO soumet ses candidats aux gouvernements et organismes qui ont besoin de personnel. Ceux-ci prennent la décision finale. SUCO organise aussi des cours d'orientation et de préparation. Comment s'inscrire? Voyez le responsable SUCO de votre université ou écrivez à SUCO, Pavillon Pollack, Université Laval, Québec ou à SUCO, Vie Étudiante, Université de Montréal.



SUCO
Les volontaires de la paix du Canada

"L'Université est actuellement bâtie en fonction de l'enseignement. On vise à un objectif de 1% des fonds consacrés à la recherche", a déclaré le professeur Jacques Dofny, faisant état de la situation de faiblesse de la recherche en Sciences Sociales, à l'Université de Montréal.

Administration des fonds de recherche

"Que l'Université prélève sur toute somme recueillie pour la recherche un certain taux, le principe est théoriquement justifié: si l'Université met à la disposition des chercheurs des locaux, des services..." Le problème, de poursuivre M. Dofny, est dans l'administration même des fonds de recherche: la centralisation de l'administration est d'une grande lourdeur par rapport aux nécessités de la recherche. "Ainsi, le processus de réquisition ralentit le rythme, alors qu'une recherche doit pouvoir être conduite rapidement. C'est pourquoi M. Dofny croit nécessaire que s'effectue une décentralisation au niveau du Département. Il voit deux conditions essentielles au développement de la recherche :

1) Que l'Université prenne comme objectif, même si l'on sait qu'on ne peut l'atteindre rapidement, de consacrer à la recherche des fonds dont l'importance doit être du même ordre que ceux qu'elle consacre à l'enseignement.

2) Une fois le budget adopté au niveau central, que l'exercice quotidien des dépenses se fasse au niveau du Département.

Enseignement doctoral

"Un autre moyen de développer la recherche serait de favoriser l'enseignement doctoral, en réduisant les exigences d'admission des étudiants au niveau du doctorat. Cet enseignement est, par définition, original. C'est là que l'on peut aborder vraiment la théorie scientifique. Or, l'enseignement doctoral prend quatre fois plus de temps du professeur que l'enseignement au niveau de la licence. Le professeur devrait pouvoir être libéré d'autres cours donnés à des niveaux plus bas. Il faudrait faciliter les procédures d'admission au doctorat dans le cas des étudiants qui manifestent la capacité d'accéder à ce niveau."

Manque de cadres de recherche

"L'Université n'a pas encore compris que la recherche en sciences humaines demande un appareil scientifique et technique, et des moyens financiers aussi importants que la recherche en sciences pures. Pour l'Université,

UN
REMÈDE
URGENT...



Photo: Daniel Rémi
M. JACQUES DOFNY
professeur de sociologie

LA
FORMATION
D'UN VRAI
SYNDICAT

l'homme de sciences sociales est trop souvent encore un homme de bibliothèque, un idéologue..."

Un syndicat de professeurs de l'Université de Montréal

M. Dofny affirme l'urgence de la mise sur pied d'un syndicat qui, "disposant des protections légales qu'offre un syndicat, pourrait créer un esprit de corps plus grand chez les professeurs et manifester leur détermination d'obtenir les résultats nécessaires."

Selon M. Dofny, certains objectifs premiers du syndicat seraient de :

- Revaloriser le statut des professeurs;
- Revendiquer des affectations budgétaires plus importantes pour la recherche;
- Obtenir le développement d'une carrière de chercheur à l'Université.

"Actuellement, les professeurs d'Université sont mal payés, et ceci à tous les niveaux. Leur revenu moyen est sans doute inférieur à celui de la moyenne de l'ensemble des diplômés universitaires du Québec. La carrière de professeur n'est pas compétitive en termes de marché, et qui plus est, au niveau de l'opinion publique, elle ne permet pas à la science de jouir d'un prestige suffisant. Ceci me paraît très grave pour l'avenir du Québec."

Affiliation du syndicat ?

M. Dofny nous informe que cette question est laissée en suspens: "Il a été décidé que la question de l'affiliation ou non à une centrale syndicale serait tranchée lorsque le syndicat représenterait la majorité des professeurs d'Université."

Il est d'avis que le syndicat a intérêt à engager des liens de consultation avec d'autres corps, par exemple avec l'enseignement primaire et l'enseignement secondaire. Car il est "grave de constater que les professeurs ne sont pas conscients des problèmes qui se posent aux niveaux de l'enseignement secondaire et de l'enseignement primaire. Or l'enseignement forme un tout. Il n'y a aucune raison d'accorder un statut privilégié aux professeurs d'Université", conclut-il.

x x x x
Professeurs et étudiants ont un combat à mener pour la reconnaissance de leurs droits. Est-il téméraire de présumer du syndicat des professeurs une politique d'appui de certaines positions de l'AGEUM, en face de l'Administration? Toute révision à ce sujet est d'autant plus difficile qu'une discrétion totale règne chez les professeurs...

Marthe THERRIEN

SERIEUX COMME UN PAPP

INTERVIEW No1: GUY MASSICOTTE

UN CATHOLIQUE

par Martin Dufresne

Le Quartier Latin, soucieux de donner à tous et chacun la possibilité de s'exprimer librement, a rencontré récemment M. Guy Massicotte, un catholique. Nous remercions M. Massicotte d'avoir bien voulu nous consacrer quelques minutes d'un horaire très chargé.

Q.L. — M. Massicotte, êtes-vous catholique depuis longtemps?

G. M. — Deux ans.
Q.L. — Vous êtes-vous converti?

G. M. — Non. Avant, je ne m'étais pas remis en question.
Q.L. — Ah?

G. M. — Oui.
Q.L. — Et maintenant?

G. M. — Maintenant, je suis vraiment catholique.

Q.L. — Ah?

G. M. — Oui.
Q.L. — Alors, vous croyez que Dieu existe?

G. M. — Nuance. Je CROIS que Dieu existe.

Q.L. — Et?

G. M. — Et je le dis.
Q.L. — Ah?

G. M. — Oui. Je participe à des panels, des séminars, des discussions en groupe, des expériences collectives. Je donne des conférences dans les collèges classiques.

Q.L. — Tiens?

G. M. — Oui.
Q.L. — Mais, en plus de vos activités discursives, avez-vous un comportement par-

ticulier?

G. M. — Pourquoi aurais-je un comportement particulier? Je suis un homme comme vous et moi. Le catholique doit s'intégrer à la communauté s'il veut avoir sur elle une influence prépondérante. Je vois tous les films et je lis tous les livres. Pour pouvoir en discuter, vous savez.

Q.L. — Mais l'index?

G. M. — (Rire franc) L'index, c'est vieux...

Q.L. — Mais l'Osservatore Romano?

G. M. — (Rire franc) Ottaviani est mort...

Q.L. — Mais Dieu?

G. M. — Dieu transcende Onibaha. Le catholicisme, ce ne sont pas les interdictions, c'est le positif.

Q.L. — Ah?

G. M. — Oui.
Q.L. — Vous considérez-vous comme un catholique de gauche?

G. M. — Certes, oui. Vous voyez, il y a deux genres de catholiques: le catholique "à gros grains", celui qui va à la messe le dimanche et se confesse à Pâques. Ce genre de catholique ne se comporte pas en catholique parce qu'il n'a pas réellement la foi. Il boit, sort, passe ses soirées au cinéma, lit n'importe quoi, etc. On ne peut pas dire que ce soit un vrai catholique. Le catholique "de gauche", par contre, a repensé sa foi et en a sublimé

les exigences les plus terre-à-terre. Il lit "Maintenant"; l'Index n'est plus pour lui une barrière; sa foi devenue adulte n'est plus mise en danger par le cinéma, les sorties ou l'alcool. En fait, ce sont ces occasions qui lui permettent de "rejoindre" le groupe. Vous voyez la différence?

Q.L. — Euh... Vous sentez-vous chez vous à l'Université?

G. M. — Mais oui. Les jeunes me parlent, m'écoulent. Ils sont très ouverts.

Q.L. — Mais sont-ils convaincus?

G. M. — Rome ne s'est pas bâtie en un jour. Nous sommes 80.

Q.L. — Croyez-vous que le catholicisme ait des chances de s'implanter à l'Université?

G. M. — (Rire franc) A vous entendre, nous faisons du prosélytisme... Ce n'est pas cela. Nous incitons les gens à remettre en question leur incroyance (non écrite "attitude").

Q.L. — Et si les gens en restent à leur "attitude" initiale au terme de cette remise en question?

G. M. — Vous savez, il faut toujours se remettre en question...

P.S. — Le signataire de cette chronique versera \$5 à l'étudiant susceptible de lui vendre "CONCEPTS OF MODERN PHYSICS", d'Arthur Beiser. 277-0072.

UNIVERS-INFORMATION

VIETNAM (III)

Nous avons vu précédemment le genre de guerre que les Américains faisaient au Vietnam. Pour compléter ce triste tableau, nous donnerons la parole à la presse occidentale.

— AP, les 2 et août 1965: Le village de Cam Le, près de Da Nang, après avoir reçu 1,000 obus d'artillerie, a été incendié au lance-flammes.

Puis les "marines" ont fait la chasse à l'homme dans les souterrains. Le correspondant écrit: "... un marine jette une grenade dans un souterrain. Un instant après, on en retire deux cadavres d'enfants dont l'un a la tête à moitié enlevée... on jette les cadavres sur le sol comme des sacs de riz."

— "Wall Street Journal", le 5 janvier 1966:

"La plupart des habitations rurales comportent des abris souterrains qui servent de refuge au cours des typhons et des guerres (la guerre au Vietnam s'est prolongée depuis vingt ans). Aujourd'hui, quand les troupes américaines n'entrent dans les villages du Sud-Vietnam, elles jettent des grenades dans les abris. Evidemment, il y a des victimes innocentes..."

— AFP, le 23 mars 1966: "Le village de Phuong Dinh, à 22 km au sud de Chu Lai, n'existe plus que sur les cartes. Sur le terrain, il a été rasé sous un déluge de feu, de même que les deux autres

qui furent les objectifs de l'opération Texas, entreprise par trois bataillons de "marines"... Un amas de ruines enfouies sous une végétation déchiquetée, pas un arbre qui ne porte la marque des abus américains. En bordure du village, un champ transformé en charnier. Des dizaines de cadavres en décomposition ont été jetés pêle-mêle dans dix pouces d'eau boueuse. Il n'y a plus une âme qui vive dans le village.

"A vingt pas de là, le général Westmoreland, commandant en chef des forces américaines au Vietnam, venu nous rejoindre dans le courant de l'après-midi, félicite le général Lowell English: cette bataille a été une grande victoire... je suis fier de vous, je félicite le glorieux corps des "marines"..."

Rappelez-vous Oradour-sur-Glane en 1944.

— Maurice Duverger dans le Nouvel Observateur du 3 février 1966:

"L'action des Etats-Unis au Vietnam vise au même but que l'opération de Saint-Domingue. Dans les deux cas, il s'agit d'une intervention militaire pour empêcher l'évolution du peuple... Ce que la Gestapo et les camps de concentration permettent à un gouvernement de réussir de l'intérieur, le napalm, le phosphore et les autres moyens analogues, ont-ils permis à une puissance étrangère de la

réussir de l'extérieur? Telle est la question posée par l'intervention américaine au Vietnam: c'est le problème du fascisme extérieur."

Fascisme extérieur condamnable au même titre que les horreurs des hordes hitlériennes. Le Statut du Tribunal de Nuremberg, institué par les puissances victorieuses en 1945: URSS, USA, Grande-Bretagne et France, et dont l'article 6 est énoncé comme suit:

Les actes suivants ou l'un quelconque d'entre eux dont des crimes soumis à la juridiction du tribunal et entraînent des responsabilités individuelles:

a) Crimes contre la paix: c'est-à-dire la direction, la préparation, le déclenchement ou la poursuite d'une guerre d'agression ou d'une guerre en violation des traités, assurances ou accords internationaux ou la participation à un plan concerté ou à un complot pour l'accomplissement de l'un quelconque des actes qui précèdent.

b) Crimes de guerre: c'est-à-dire les violations des lois et coutumes de la guerre. Ces violations comprennent sans y être limitées, l'assassinat, les mauvais traitements et la déportation pour les travaux forcés ou pour tout autre but des populations civiles dans les territoires occupés, l'assassinat ou les mauvais traitements des prisonniers de guerre ou des personnes en mer, l'exécution des otages, le pillage des biens publics ou privés, la destruction sans motif des villes et villages ou la dévastation que ne justifient pas les exigences militaires.

c) Crimes contre l'humanité: c'est-à-dire l'assassinat, l'extermination, la réduction en esclavage, la déportation et tout autre acte inhumain commis contre toutes populations civiles avant ou pendant la guerre ou bien les persécutions pour des motifs politiques, raciaux ou religieux, commises à la suite de tout crime rentrant dans la compétence du tribunal international ou s'y rattachant, que ces persécutions aient constitué ou non une violation du droit international du pays où elles ont été perpétrées.



Les Marines Américaines capturent souvent de "dangereux" vietcongs...

Les dirigeants organisateurs, provocateurs ou complices qui ont pris part à l'élaboration ou à l'exécution d'un plan concerté ou d'un complot pour commettre l'un quelconque des crimes ci-dessus définis, sont responsables de tous les actes accomplis par toute personne en exécution de ce plan.

L'article 7 se lit ainsi: La situation officielle des accusés, soit comme chef d'Etat, soit comme fonctionnaire, ne sera considérée ni comme

une excuse absolue, ni comme un motif de diminution de la peine.

Je laisse aux lecteurs le soin de juger. Loins de vouloir faire un procès, nous avons plutôt voulu éclairer les étudiants sur la somme des gestes "douteux" du corps expéditionnaire américain au Vietnam, et tenter de sensibiliser les consciences à un problème qui, même éloigné, reste le nôtre en tant qu'homme sinon en tant qu'être enragé.

H.E.C. REVENDIQUE DE NOUVEAUX LOCAUX

(L. G.) Les représentants des étudiants de l'école des Hautes Etudes Commerciales ont rencontré hier le ministre de l'Éducation, M. J.-J. Bertrand.

Une délégation s'est déplacée de Montréal à Québec pour réclamer la construction d'une nouvelle bâtisse qui abriterait les H.E.C. Ils ont présenté un

mémoire et des photos pour appuyer leur demande. Notre informateur nous a affirmé que tous, les étudiants, les professeurs et les administrateurs s'en-

tendent pour déplorer la situation actuelle et admettent qu'il faut abriter les H.E.C. dans un nouvel édifice dans les plus brefs délais. "C'est exaspérant..."

Vérifiez vous-même!



Ne vous demandez pas simplement si vous utilisez la forme de protection hygiénique la meilleure et la plus facile.

Vérifiez cela vous-même—et, inévitablement, vous opterez pour les tampons Tampax.

Portés intérieurement, ils vous donnent une protection sûre et agréable. Ils préviennent l'odeur et l'irritation. On ne peut soupçonner leur présence lorsqu'ils sont en place; et ils sont si délicats et féminins. Vous n'avez jamais à toucher le tampon lui-même. S'en débarrasser n'est jamais un problème—vous pouvez jeter le tout, même l'appliqueur, dans la chasse d'eau.

Les tampons Tampax se vendent en 3 degrés d'absorption: Régulier, Super et Junior. Ils sont partout le choix unanime de millions de femmes réfléchies.



LES TAMPONS TAMPAX SONT FABRIQUÉS EXCLUSIVEMENT PAR CANADIAN TAMPAX CORPORATION LTD., BARRIE, ONTARIO.

L'ARGENT

transforme le rêve en réalité

Si vous êtes un de ces rêveurs qui désirent ce qu'il y a de mieux sans faire le moindre effort pour l'obtenir, ceci ne s'adresse pas à vous. Mais si vous êtes énergique et déterminé à parvenir à vos fins, si vous avez assez de confiance en vous-même pour être convaincu que vous pouvez obtenir tout ce pour quoi vous êtes disposé à travailler, nous avons une proposition à vous faire. Pour un homme de votre trempe, un moyen rapide de gagner beaucoup est la vente de l'assurance-vie. Nous avons bien dit assurance-vie. Et ce dont nous parlons ici c'est de la mise en marché des régimes de pension, de l'assurance commerciale et collective, de l'expertise des problèmes personnels d'impôt et de succession. C'est un marché d'envergure qui rapporte beaucoup! Mais il faut avoir de l'initiative et s'y préparer. Croyez-vous être à la hauteur? Alors nous sommes intéressés à vous. Écrivez à M. E. A. Palk, Vice-président et Directeur des agences, au Siège social, Winnipeg. Dites-lui où vous voulez travailler après avoir obtenu votre diplôme.

Great-West Life
ASSURANCE COMPANY HEAD OFFICE, WINNIPEG



L'ACTION SOCIALE ÉTUDIANTE EN MARCHÉ

(H.B.) — C'est au cours de la fin de semaine dernière, à l'institut Coopératif Desjardins de Lévis, qu'a été posé le premier jalon important de l'Opération '67 de l'Action Sociale Étudiante. Durant ces journées d'étude, un jury de spécialistes a pu se prononcer sur les projets d'action pour l'été prochain.

Dans chaque coin de la province, une quantité appréciable de projets (environ 85) a été préparée par les individus que par les organismes. Un grand nombre de ces projets ont cependant été regroupés pour atteindre une intégration et une efficacité plus facile.

Les critères du verdict

ou des recommandations (non-décisionnelles) du jury étaient les suivants: A) CONTENU: le projet répond-t-il à un besoin essentiel; possibilité de réalisation; intégration en termes de perspective; B) METHODOLOGIE: objectifs traduits en termes opérationnels; consultation et encadrement; permanence; intégration en termes d'équipe.

Il est encore trop tôt pour déterminer exactement le nombre de participants et de projets pour l'été '67. Ceux-ci seront choisis d'ici deux semaines par le comité de liaison de l'ASE, composé de quatre étudiants et d'un fonctionnaire. On prévoit

que le nombre de participants doublera au moins.

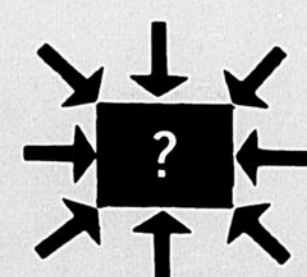
Selon les membres du jury les projets sont déjà beaucoup mieux préparés qu'au mois de mai l'an dernier. Même si, pour eux, l'idéologie de l'ASE reste vague, ils se réjouissent de la collaboration de plus en plus étroite avec les organismes et du fait que ceux-ci se rendent compte de l'esprit de professionnalisation qui anime les étudiants.

La prochaine étape à franchir pour les dirigeants de l'ASE: le choix des TEQ '67 selon la formule la plus efficace possible en vue de recueillir les meilleurs effets.

L'air du large
ET
LE COSMONAUTE AGRICOLE

René de Obaldia 861-7568 de 17 h. à 22 h.

L'ATELIER DE JAZZ vous présente le TRIO DE PAUL BLEY directement de New York dernière semaine vendredi et samedi de minuit à 6 hrs. LE BARIL 1191, de la Montagne



L'HISTORIQUE

Demain soir, le Café-Campus ouvrira ses portes pour la première fois. Cette avant-première étudiante est la matérialisation d'un rêve déjà vieux sur le Campus. Depuis 7 ou 8 ans maintenant, le projet d'ouverture d'une boîte à chansons hantait toutes les campagnes électorales. Idée nouvelle à l'époque, la boîte à chanson, connaissait une popularité inégalée: elle a servi de tremplin à plusieurs des grands noms actuels. Mais des problèmes de toutes natures eurent vite fait de faire reléguer le projet aux oubliettes.

En 1964, un mémoire fut présenté à l'AGEUM sur l'opportunité de créer sur le campus, un centre culturel universitaire. L'idée aurait pu être intéressante, mais elle demeura lettre morte. Il y a 2 ans, Jean Clermont présenta un projet de boîte-à-chanson-café-terrasse, ce projet ne réussit pas lui non plus à franchir le cap de la réalisation.

Dès que les poussières soulevées par la dernière campagne électorale furent retombées, on réalisa que le projet premier se refusait obstinément à mourir. Il fut encore une fois repris et mis de l'avant mais cette fois avec l'intention ferme de le mener à bien.

Le premier problème soulevé fut celui de trouver un local. Une ancienne église anglicane sur la rue Jean Brillant sembla à première vue l'endroit rêvé. Mais après une étude sérieuse du problème, on réalisa que l'édifice projeté offrait de graves inconvénients. En premier lieu, la réfection et la remise en état du local demandait un capital considérable. Une exploitation rationnelle aurait sans doute permis à long terme, de rendre l'investissement rentable. Mais cette bâtisse était la propriété de l'Université qui ne pouvait en rien s'engager à garder l'immeuble pour une longue période. L'entreprise devenait donc périlleuse à souhai sur le plan financier.

Restait à trouver un autre local. Le seul local disponible dans les environs s'avéra être le local actuel du Café-Campus.

Là, 8,000 pieds carrés étaient disponibles, moyennant loyer approprié. Nouveau problème, car une boîte à chanson ne pouvait à elle seule, assurer la rentabilité de l'entreprise. On décida donc de repenser le problème. Pour être rentable, le Café-Campus devait être exploité de 12 à 15 heures par jour. On décida donc de créer un établissement polyvalent, en mesure d'offrir des services valables à divers types de clientèles étudiantes. C'est ainsi que naquit la formule actuelle, restaurant le jour, et tour à tour, "Jazzthèque", "Boîte à chanson", "discothèque", ou "endroit de rencontre" le soir. De plus, les fins de semaines, le Café-Campus peut devenir salle de banquet ou de réunion.

En répartissant ainsi les frais d'opération sur plusieurs types de clientèles, on assure une permanence d'opération et des prix "commerciallement minimum" aux étudiants.

Le projet était lancé officiellement. Depuis, déjà septembre, les ouvriers s'affairaient et demain, Georges D'Or et Stéphanie viendront donner le premier spectacle marquant ainsi le début d'un nouveau service de l'AGEUM à ses membres.

EMPLOIS OFFERTS AUX ÉTUDIANTS

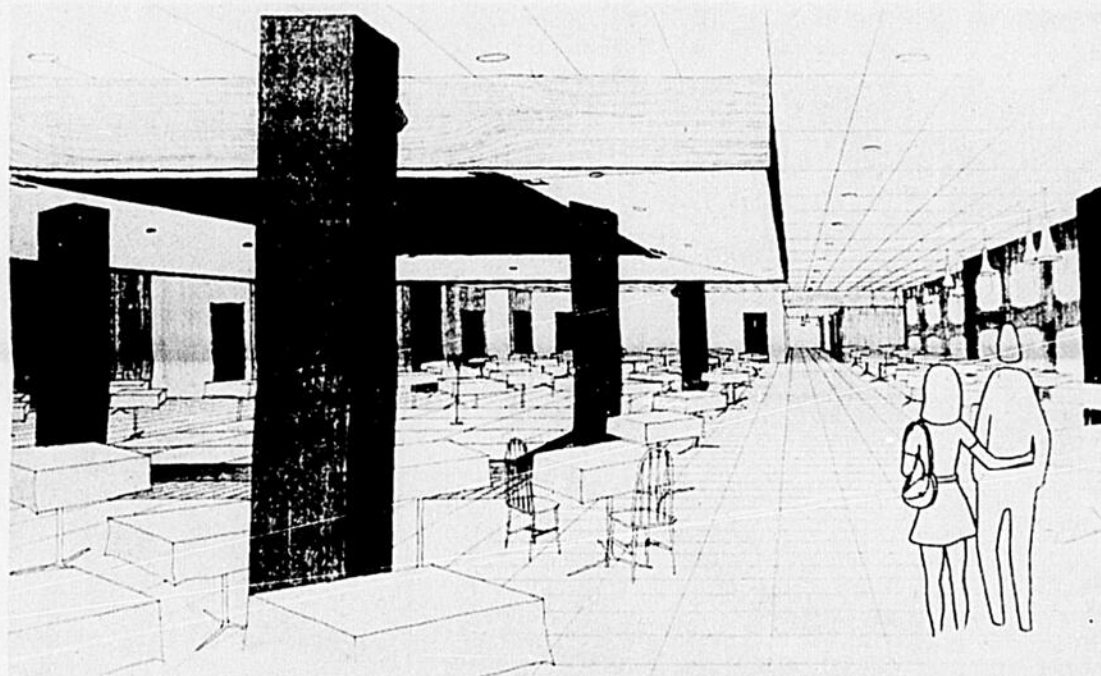
* DISC-JOCKEYS
GARÇONS DE TABLE
VESTIAIRE
ECLAIRAGE, SON
MISE EN SCÈNE
RESTAURANT

* CHANSONNIERS
POÈTES
PEINTRES
MUSICIENS
COMÉDIENS
CHANTEURS

INSCRIVEZ-VOUS AU SECRETARIAT DE L'AGEUM, CH. 306

CAFÉ-CAMPUS

COIN DECELLES ET CHEMIN DE LA REINE MARIE



CAFÉ - CAMPUS - L'AGEUM

TOUS AU

Nous sommes tous des individualistes et c'est un fait. Une des raisons de cet individualisme c'est peut-être l'absence d'un cadre, d'un milieu étudiant réel. Oui, évidemment ce sont là de grands mots et de belles phrases. Mais est-il impossible de penser qu'après le Flores à Paris, le Café-Campus devienne lui aussi le centre d'un vie intellectuelle valable. Nous déplorons tous l'absence d'un véritable "Quartier Latin" autour du Campus, mais un tel milieu ne se crée-t-il pas justement autour d'une "boîte" intéressante? Mais trêve d'idéal et de rêve, pourquoi un Café-Campus?

Tous savent à quel point un chansonnier, un musicien ou un peintre est exploité lorsqu'il débute, comment il doit perdre un temps énorme pour "percer". Le Café-Campus répondra à ce premier besoin, en assurant au débutant un public averti, des possibilités de travail vraiment intéressantes, il permettra à plusieurs de faire valoir leur talent, et à tous d'en bénéficier à peu de frais.

Tous savent également à quel point l'étudiant lui-même est exploité lorsqu'il cherche à s'amuser, la moindre boîte demande de \$0.65 à \$0.75 pour une bière, sans oublier un pourboire généreux qui nous permet de conserver le petit bout de chaise que l'on vous réserve en plein centre d'une allée. Le moindre déplacement vous coûte le quart d'une bière qu'on enlève prestement dès que vous faites mine de vous lever. Si vous avez le courage de vous éloigner de plus de trois pieds, les cigarettes et la place y passent aussi. Le Café-Campus, sans offrir des prix "syndicaux-de-faveur-moins 10%" permettra aux étudiants de contrôler eux-mêmes les prix qu'on leur charge et surtout, de savoir que le profit que l'on fera avec leur argent, leur reviendra, sous forme de service de l'AGEUM. Dans une boîte normale, une fréquentation assidue durant quelques années, vous permet de devenir un "habitué-qui-se-sent-bien-chez-soi". A la première visite, au Café-Campus, vous serez chez vous car l'endroit vous appartient, au même titre qu'aux 15,000 autres étudiants de l'Université.

Tout cela à un petit bon très "achetez donc de la bonne soupe Aymer" mais donnez-nous la peine d'y réfléchir. Tous ensemble nous sommes maintenant propriétaires d'une boîte, non au coin de Decelles et Chemin de la Reine Marie (La ville de Montréal se refuse à changer ce nom sous le seul prétexte qu'il n'est pas très "syndical"). Cette boîte sera bientôt fréquentée par une foule de gens, elle sera remplie et surtout elle permettra à tous les étudiants de se trouver un "port d'attache".

LA NÉCESSITÉ

LA RÉALISATION

Le Café-Campus ouvrira ses portes, demain à 20 h. 30. En avant-première étudiante, Georges D'Or et Stéphanie donneront un spectacle pour la première fois dans cette salle. Commencée depuis le 17 décembre, les travaux sont maintenant terminés. En réalisant ce vieux projet, les organisateurs n'ont rien négligé pour assurer un maximum de confort aux étudiants. Un système de climatisation assurant le maximum de rendement, un système de ventilation prévue selon des normes supérieures à la moyenne assureront une atmosphère idéale. Un système de son, de quelque \$3,000.00 comprenant en plus de l'équipement de régie, 60 haut-parleurs de 6 pouces et quatre de 15 pouces, vous permettront d'estimer au maximum la musique ou la voix des nombreux artistes invités. L'ameublement lui-même est pensé selon le critère du confort maximum, des chaises étudiées pour offrir un réel repos, des tables volontairement plus vastes que la moyenne, des rideaux exclusifs au Café-Campus, des couleurs étudiées pour plaire, bref, une ambiance merveilleuse. On pourrait évidemment reprocher au Café-Campus d'avoir été créé dans un style continental anonyme mais encore là, il faut se rappeler la vocation polyvalente de l'endroit qui empêcherait une trop grande "caractérisation". L'éclairage lui aussi a été étudié de façon à donner un maximum de rendement, l'éclairage requis par les spectacles est entièrement dissimulé lorsque le Café-Campus est utilisé à d'autres fins. Bref, sur le plan technique, le Café-Campus est en mesure d'offrir le maximum: c'est dans cette optique qu'il a été réalisé et c'est tel qu'il sera. Le Café-Campus peut accueillir quelque 450 personnes et leur assurer confort et service tant en matière de spectacle qu'en matière de repas. Déjà la cuisine est en bonne voie de parachèvement, et un personnel compétent devrait pouvoir y préparer les premiers repas d'ici une quinzaine. On nous assure déjà que chacun devrait y trouver un repas à sa mesure pour moins d'un dollar. En somme, voilà une autre réalisation de l'AGEUM qui devrait s'avérer rentable et profitable à tous.

CAFÉ-CAMPUS

AVANT PREMIÈRE ÉTUDIANTE

GEORGES D'OR ET STEPHANIE

VENDREDI 10 FEVRIER 1967

20 h 30

AU

CAFÉ-CAMPUS

COIN DECELLES
ET
CHEMIN DE LA
REINE-MARIE

En plus d'offrir aux étudiants un maximum de rendement sur le plan technique, le Café-Campus offrira à plusieurs la possibilité de se trouver un emploi rémunérateur. En premier lieu, les artistes étudiants dans quelque domaine que ce soit, auront la possibilité de faire valoir leur talent car le jazz, la poésie, la peinture, la musique de rythme, la chanson, le théâtre et l'interprétation auront tour à tour place de choix au Café-Campus. Pour ceux qui les planches n'attirent pas, des emplois seront également disponibles. Le service aux tables, le vestiaire, le restaurant, les divers poste de régie au son ou à l'éclairage, la mise en scène, la supervision de la musique de disque, voilà autant de postes que les étudiants pourront remplir avec "profits". La publicité et le secrétariat offrent également la possibilité de trouver un profit qui, s'il n'est pas pécuniaire, n'en est pas moins valable.

Sur le plan du divertissement offert, le Café-Campus viendra sûrement en aide à tous. Les chansonniers de renom défilèrent en à un pour offrir aux étudiants un spectacle aussi varié et aussi valable que possible. Déjà des comédiens nous assurent une programmation sensationnelle. La danse aussi aura place de choix au Café-Campus, le système de son dont il dispose assure une qualité musicale hors-série.

Le Café-Campus permettra également à tous les étudiants de toujours trouver un endroit accueillant où se réunir et discuter autour d'un café sans être constamment mal à l'aise et sans avoir les regards d'un patron furieux d'un étudiant un peu payant.

Enfin, le Café-Campus permettra aux étudiants de manger à bon compte sans se sentir obligés autre chose que de le "payer".

Des spéculations de rentabilité de la part de certains pourraient prétendre que le Café-Campus ne serait qu'un simple lieu de consommation à l'Université et permettraient à ceux qui en ont fait de la vie artistique, d'être considérés comme des "parasites" par la part de ceux qui ne le voient que comme un lieu de consommation. Mais le Café-Campus est et demeure un projet de service pour les étudiants de l'Université.

LES POSSIBILITÉS